

Message n° 68

Publication semestrielle par la Section
des anciens fonctionnaires du BIT du
Syndicat du personnel de l'OIT
Bureau 6-006
CH 1211 Genève 22
Tél. : +41 (0)22 799.64.23
E-mail: anciens@ilo.org
Internet: <https://.anciens-bit-ilo.org>

Comité de rédaction :
François Kientzler,
Secrétaire exécutif,
et Bureau de la Section des Anciens

Les contributions signées engagent
uniquement leurs auteurs et ne
reflètent pas nécessairement les
opinions de la rédaction ou du
Bureau. La rédaction se réserve le
droit de rédiger les articles reçus.

Message No 68

Biannual publication by the Section
of Former ILO Officials of the Staff
Union
ILO - Office 6-006
CH 1211 Geneva 22
Tel.: +41 (0)22 799.64.23
E-mail: anciens@ilo.org
Internet: <https://.anciens-bit-ilo.org>

Editorial committee:
François Kientzler,
Executive Secretary,
and Bureau of the Former Officials
Section

The responsibility of opinions
expressed in signed articles rests
solely with the authors, and
publication does not constitute an
endorsement by the editors or the
bureau of the opinions expressed in
them. The editors reserve the right to
edit the articles received.

ISSN 1998-3042
Arrêté le 31 octobre 2017
Printed in Switzerland

Le mot du Secrétaire exécutif

Dear retired colleagues,

The Covid-19 pandemic drags on, and our daily lives continue to be disrupted. The Bureau, which is the executive arm of the Former Officials Section, has still not been able to resume its activities in the normal setting, namely the ILO, where we have our office together with all the necessary equipment. We do all our work externally, mainly from home. The Bureau has met several times on the premises of a housing association in the Geneva region; we continue to communicate with the majority of you electronically.

But we want to keep in touch with all ILO retired staff by means of a publication on paper, primarily aimed at those of you who, for various reasons, don't have access to the internet. This issue of *Message* features content that has already been published on our website. Some of the articles are in a single language and others are bilingual. It has been made possible thanks to our good contacts with ILO/REPRO, to whom we owe a debt of gratitude.

The period of pandemic is also an opportunity for the Bureau of the Former Officials Section to review its working methods and achieve greater efficiency. As you can see, we have had to simplify the presentation of this issue 68 of *Message*. What's more, following the departures of Ivan Elsmark and our secretary, Marianne Stämpfli, the future of *Message* itself is uncertain: we have still not found a new editor, on the assumption that a paper publication is necessary, albeit possibly in a simpler format.

We look forward to seeing you back in the ILO, either on a festive occasion or when you're just dropping by. We will be keeping in touch with the Staff Union, HRD, SHIF and other ILO departments, and of course with all of you who can reach us via email (anciens@ilo.org).

Message

Thank you for all your messages of encouragement.

Compliments of the season and happy new year 2022.

For the Bureau of the Former Officials Section
François Kientzler
Executive Secretary

Chers collègues retraités,

La pandémie du Covid-19 perdure et nos vies quotidiennes restent perturbées. Le Bureau de la Section des Anciens, qui est son instance exécutive, n'a pas pu reprendre ses activités dans son cadre habituel, à savoir au BIT où nous disposons d'un bureau et de l'équipement nécessaire. Nous faisons tout notre travail à l'extérieur, essentiellement à notre domicile. Le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises dans les locaux d'une association de la région genevoise ; nous continuons à communiquer avec la majorité d'entre vous par les moyens électroniques.

Mais nous souhaitons rester en contact avec la totalité des retraités du BIT par une publication papier qui s'adresserait en priorité à ceux d'entre vous qui n'ont pas accès à internet pour des motifs divers. Dans le présent numéro de *Message* nous reprenons des informations que nous avons déjà publiées sur notre site web.

Certains articles sont en une seule langue, d'autres bilingues. La réalisation a pu se faire grâce à nos bons contacts avec REPRO du BIT, que nous remercions.

Cette période de pandémie est aussi pour le Bureau de la Section des Anciens l'occasion de revoir ses méthodes de travail pour atteindre plus d'efficacité. Comme vous pouvez le constater, nous avons dû faire une présentation simplifiée de ce numéro 68 de *Message*. Par ailleurs, suite au départ d'Ivan Elsmark ainsi que de Marianne Stämpfli, notre secrétaire, l'avenir de *Message* est incertain : nous n'avons toujours pas trouvé un nouveau rédacteur, en considérant qu'une publication papier est nécessaire mais peut-être sous une forme plus simplifiée.

Nous attendons avec impatience de pouvoir vous retrouver au BIT à l'occasion d'événements festifs ou lors de votre passage. Nous restons en contact avec le Syndicat du personnel, HRD, la CAPS et d'autres services du BIT et bien sûr avec vous tous qui pouvez nous joindre sur notre adresse mail (anciens@ilo.org).

Merci à tous ceux qui nous ont transmis des messages d'encouragement.
Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2022.

Pour le Bureau de la Section des Anciens
François Kientzler
Secrétaire exécutif

Table des matières - Table of contents

Première partie/First Part

Extension of the term of office of the Bureau of the Former Officials Section - Prolongation du mandat des membres du Bureau de la Section des Anciens

Seminar on preparation for retirement (22-24 November 2021) - Séminaire de préparation à la retraite (22-24 novembre 2021)

Activity report 2020-2021 - Rapport d'activités 2020-2021

Letter to the ILO Director of HRD and reply - Lettre au Directeur DRH du BIT et réponse

Communication of the ILO Staff Union Committee of 29 September 2021 - Communication du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT du 29 septembre 2021

Appointment of the Director-General of the ILO - Nomination du Directeur général du BIT

In memoriam 2020 et/and In memoriam 2021

Deuxième partie/ Second part

Long Covid, the physical and mental sequelae of Covid-19 - Covid longf, séquelles physiques et psychiques du Covid-19

Docteur David Cohen, Ancien fonctionnaire de l'OMS

How the International Labour Office came to Geneva - Comment le Bureau international du Travail s'est installé à Genève

Pierre Sayour, Ancien fonctionnaire du BIT

Le BIT hors des écrans radar - The Office drops off the radar

Michel Voirin, Ancien fonctionnaire du BIT

En souvenir et en forme d'hommage à Jean-Jacques Oechslin

Jean-François Retournard, Ancien fonctionnaire du BIT

A Tribute to Dr Vali Jamal, 1941-2021

Assefa Bequele, Founder and Distinguished Fellow, African Child Policy Forum (ACPF)

Première partie/First Part

Extension of the term of office of the Bureau

Deliberation by the Bureau of the ILO Former Officials Section conducted at the Bureau meeting of 14 October 2021

Agenda item 3

Appendix IV, article 7 of ILO Staff Union Rules, concerning the Rules of the Former Officials Section, provides that “the Former Officials Section shall be managed internally by a bureau of ten members, elected for a mandate of two years by the members of the Section by means of a postal vote”.

The current term of office of the members of the Bureau ends on 31 December 2021. The Bureau at present consists of seven elected members and is able to co-opt three more; the above-mentioned article allows for this eventuality. The members of the Bureau are Cherry Thompson-Senior, Carmen Sottas, Abdoulaye Diallo, Guy Bezou, François Kientzler, Jean-François Santarelli, Pierre Sayour and, in a guest capacity, Ivan Elsmark (Honorary Executive Secretary).

Access to the ILO is still not possible for members of the Bureau or retired staff in general. All persons over 65 years of age, whether or not they have been vaccinated against Covid-19, are considered by the administration to be at risk and are not permitted to enter the building. The Bureau has met several times since the beginning of the pandemic, either via videoconference or in person, on the premises of a housing association on the French side of the border.

In view of the impossibility of organizing elections under the required conditions, the Bureau of the Former Officials Section at its meeting of 14 October 2021 in Gex (France) proposed to extend the term of office of the seven members of the Bureau pending the organization of the elections envisaged in Appendix IV.

Finally, the Bureau is appealing for volunteers (“domiciled in the Geneva area”: Appendix IV, article 7 of Union Rules) in order to reach its full complement of members.

Prolongation du mandat des membres du Bureau

Délibération du Bureau de la Section des Anciens du BIT prise lors de la réunion du Bureau le 14 octobre 2021

Point 3 de l'ordre du jour

L'article 7 de l'Annexe IV concernant le Règlement de la Section des Anciens fonctionnaires des Statuts du Syndicat du personnel de l'OIT prévoit que « la Section des anciens

fonctionnaires est administrée par un Bureau de dix membres, élus pour deux ans par l'ensemble de la Section votant par correspondance ».

Le présent mandat des membres du Bureau se termine le 31 décembre 2021.

A ce jour le Bureau se compose de 7 membres élus et est en mesure de coopter 3 autres, l'article de l'annexe citée ci-dessus permet cette possibilité. Les membres du Bureau sont : Cherry Thompson-Senior, Carmen Sottas, Abdoulaye Diallo, Guy Bezou, François Kientzler, Jean-François Santarelli, Pierre Sayour ainsi qu'en tant qu'invité Ivan Elsmark (Secrétaire exécutif honoraire).

L'accès au BIT n'est toujours pas possible aux membres du Bureau et aux retraités en général. Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, vaccinées ou non contre le Covid-19, sont considérées à risque par l'administration et l'accès au bâtiment leur est interdit. Le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises depuis le début de la pandémie en vidéo-conférence ou en résidentiel dans les locaux d'une association de la région de Genève (en France).

Compte tenu de l'impossibilité d'organiser les élections dans les conditions requises, le Bureau de la Section des Anciens dans sa réunion du 14 octobre 2021 à Gex (France) a proposé de prolonger le mandat des 7 membres du Bureau en attendant de pouvoir organiser les élections telles que prévues dans l'Annexe IV.

Enfin le Bureau sollicite des volontaires (« domicilié dans la région de Genève », article 7, Annexe IV des Statuts) pour compléter son effectif.

Seminar on preparation for retirement (22-24 November 2021)

Taking the form of a webinar, the 2021 pre-retirement seminar was held from 22 to 24 November 2021, exclusively for ILO headquarters and field staff. HRD devoted two working sessions, one in French and one in English, to the presentation by the Former Officials Section. We would like to thank André Bogui, Director of HRD, and Daniela Menes, Staff Welfare Officer, for including the Section's presentation in the programme. We prepared two versions: Cherry Thompson-Senior, Deputy Executive Secretary of the Bureau, spoke at the English session and Executive Secretary François Kientzler at the French session. Bureau member Pierre Sayour also participated.

During the presentation, various aspects of the Section's activities were discussed: the Former Officials Section and its relationship with the ILO Staff Union, its functioning and autonomy, composition and membership, the Section's website (<https://www.anciens-bit-ilo.org>) as well as the Facebook page, activities during the pandemic and future prospects. The presentation is available on our website.

The Section's representatives particularly stressed the importance and desirability of maintaining links between former officials, and acting as a pressure group to influence essential issues such as pensions or health protection and insurance. Communication with retired staff is therefore a key objective, which is why regularly updating our website with relevant information is a priority for the Bureau of the Section. The website receives hundreds of visitors every month. Meanwhile our Facebook page facilitates professional or social exchanges between retired officials and active colleagues. We hope that younger retirees will elect to join us, but we are always happy to accept – and do indeed receive – membership applications from people who have been retired for many years.

Séminaire de préparation à la retraite (22-24 novembre 2021)

Le séminaire de préparation à la retraite de 2021 s'est adressé exclusivement au personnel du siège et des bureaux extérieurs de l'OIT ; il s'est tenu sous la forme d'un webinaire du 22 au 24 novembre 2021. Deux séances de travail, l'une en français et l'autre en anglais, ont été attribuées par HRD à la présentation de la Section des Anciens. Nous remercions André Bogui, Directeur de HRD, et Daniela Menes, Conseillère du Personnel, pour avoir intégré la présentation de la Section dans le programme. Nous avons pour ce faire préparé deux versions de notre présentation : Cherry Thompson-Senior, Secrétaire exécutive adjointe du Bureau de la Section des Anciens, est intervenue durant la session anglophone et le Secrétaire exécutif, François Kientzler, durant la session pour les francophones. Pierre Sayour, membre du Bureau, y participait de même.

Durant la présentation, divers aspects des activités de la Section ont été abordés : la Section des Anciens et ses relations avec le Syndicat du personnel de l'OIT, son fonctionnement et son autonomie, sa composition, l'adhésion à la Section, le site web de la Section (<https://www.anciens-bit-ilo.org>) ainsi que la page Facebook, les activités durant la pandémie et les perspectives d'avenir. Cette présentation est disponible sur notre site web.

Les intervenants de la Section ont particulièrement insisté sur la nécessité et l'intérêt de maintenir les liens entre les anciens fonctionnaires, d'être un groupe de pression pour peser sur les sujets essentiels tels que la protection santé, l'assurance maladie et les pensions. La communication avec les retraités est ainsi un enjeu majeur ; c'est pourquoi la mise à jour régulière avec des informations pertinentes de notre site web est une priorité du Bureau de la Section. Le site web reçoit des centaines de visiteurs tous les mois. Notre page Facebook quant à elle permet des échanges professionnels ou amicaux entre les retraités et les collègues toujours en activité. Nous espérons que des jeunes retraités nous rejoignent mais nous acceptons toujours et, d'ailleurs, nous en recevons, des adhésions de personnes parfois déjà à la retraite depuis de nombreuses années.

Activity Report 2020-21

Executive Secretary: François Kientzler presented at the ILO Staff Union General Meeting, 21 October 2021

Officers of the Former Officials Section: Cherry Thompson-Senior, Carmen Sottas, Abdoulaye Diallo, Guy Bezou, François Kientzler, Jean-François Santarelli, Pierre Sayour and Ivan Elsmark (Honorary Executive Secretary).

During the long months of the pandemic, the Bureau of the Section was functioning in slow motion but still managed to fulfil its responsibilities towards retired colleagues, keeping them informed through its website in particular. The demand for information and communication remained high during the pandemic and we responded to all personal requests.

Meetings of the Bureau of the ILO Former Officials Section

On Wednesday 4 November 2020, the Bureau met via videoconference, with SHIF Executive Secretary Florian Léger in attendance. A second Bureau meeting was held in person on Tuesday 1 June 2021 and a third on Thursday 14 October, away from the ILO, on the premises of a housing association in the Pays de Gex. Catherine Comte-Tiberghien, Chair of the Staff Union Committee, was invited on 1 June.

ILO staff: Catherine Comte-Tiberghien shared information on the situation of ILO staff as well as on the continuation of activities despite the current restrictions on access to the ILO.

SHIF: Florian Léger emphasized the specific situation of SHIF staff obliged at the end of 2020 to work from home for a second time. Some claims are being processed remotely but others require handling by post or are deposited in the box on level P2. In the spring of 2020 the possibility was extended to retired staff of submitting their claims via SHIF Online, on a computer or mobile phone. Some 600 retired staff members (out of 2500) are utilising this option. In theory, processing times are shorter.

Pierre Sayour, member of the Bureau of the Former Officials Section and Chair of the SHIF Management Committee, referred to the existence of two working groups – Governance and Benefits – that the Management Committee had set up. In view of the inflation in healthcare costs in many countries, the ceilings on certain flat-rate benefits would need to be raised, according to members of the Bureau.

Relations with the ILO Staff Union and HRD

As mentioned above, we kept in contact with Staff Union representatives, the Chair and the secretariat all through the long months of lockdown. Access to the ILO building was granted to the Section's Executive Secretary in September 2020, but in November the door was slammed shut again and remains so. In June 2021 we wrote to André Bogui, Director of HRD, to raise the issue of our return to the ILO. Our letter with his reply can be found on our website. We have stepped in to forward SHIF claims on behalf of retirees who are sometimes at a loss about how to deal with the complexities. Thanks to information available on the ILO's intranet, we have been able to follow the arrangements concerning staff and access to the building, the progress of activities, meetings of the Governing Body

and the International Labour Conference, as well as the situation of the staff, most of them working from home.

Section's website (<http://www.anciens-bit-ilo.org>)

During these long months of restrictions, the members of the Bureau were able to keep in touch with members by email and post as well as, above all, through the Section's website, which is hosted outside the ILO. Here thanks go to Azeddine Sefrioui, our webmaster, for his work, his availability and his responsiveness. The site is regularly updated with information distributed directly by the Section, such as articles paying tribute to deceased colleagues; other information is collected from the ILO's intranet site and from the Staff Union. Our site receives hundreds of visitors a month and during the winter months they even exceeded several thousand, according to data provided by our hosting service. We welcome this and will continue to give priority to this means of communication, while not forgetting those who do not have access to the internet.

Messages to retired staff

In 2020 a Christmas letter from the Bureau of the Section, with a message from Director General Guy Ryder, went out to all ILO retired staff (see our website). In July 2021, the Bureau published the list of Section members and sent them each a hard copy. We are grateful for the support of REPRO staff that made this possible. The publication included a message from François Kientzler, Executive Secretary of the Section, and listed the names of retired colleagues who passed away in 2020 and 2021. This information has been updated and made available on the Section's website under *Message No. 68*.

Updating of files

Another ongoing activity has consisted in regularly updating our files. This has been possible thanks to access to both our email and the files we were able to copy during our brief spell inside the ILO at the end of 2020. Information is sent to us by the HRD secretariat and also directly by Section members. We were able to contact everyone entering retirement and send them information material about our activities, with a view to encouraging them to join the Section. We have responded, either by email or by post, to individual enquiries concerning notably SHIF and taxation matters. Retirees have thanked us for our continued commitment towards them.

Management of accounts

The Bureau has updated access to its bank accounts as a result of Bert Essenberg moving away and Guy Bezou being appointed Treasurer. Steps were successfully taken with our three banks to activate online access to the accounts. After some expense in terms of both time and effort, this was achieved. Financial savings in management of the accounts have been one result.

Relations with AAFI-AFICS and FAFICS

Over the past months representatives of the Bureau participated via videoconference in meetings of the AAFI-AFICS Committee. This has enabled us to keep in touch with partner retiree associations such as those of the WHO, ITU and UN. In July 2021 we participated in the General Meeting of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) which was held by videoconference. Various presentations allowed us to be informed

about pension fund developments (see our website) and fruitful discussions were held on After-Service Health Insurance (ASHI).

Virtual exhibition 2021 by the ILO Art and Decoration Circle

The ILO Art and Decoration Circle has had the backing of the ILO Former Officials Section for many years. Artistic activity creates objects of value and fosters personal development. The Circle has normally held its annual exhibition in the ILO Colonnades with the support of various ILO departments. In view of the pandemic, some members of the Circle expressed their wish to be able to present their work in virtual form. An exhibition involving 15 artists was set up on the Section's website in the spring of 2021 and can still be visited to view the artists' work. The Circle hopes to return to exhibiting in the Colonnades as soon as possible.

Rapport d'activités 2020-2021

Secrétaire exécutif : François Kientzler

Présenté à l'Assemblée générale du Syndicat du personnel de l'OIT le 21 octobre 2021

Membres du Bureau de la Section des Anciens : Cherry Thompson-Senior, Carmen Sottas, Abdoulaye Diallo, Guy Bezou, François Kientzler, Jean-François Santarelli, Pierre Sayour et Ivan Elsmark (Secrétaire exécutif honoraire).

Durant ces longs mois de pandémie le Bureau de la Section a fonctionné au ralenti mais a continué à assumer ses responsabilités envers les collègues retraités, les informant notamment par la voie de son site web. La demande d'information et de communication est restée forte durant la pandémie et nous avons répondu à toutes les demandes personnelles.

Réunions du Bureau de la Section des Anciens du BIT

Le mercredi 4 novembre 2020 le Bureau s'était réuni en visioconférence. Florian Léger, Secrétaire exécutif de la CAPS, avait été invité à cette réunion. Une deuxième réunion du Bureau de la Section des Anciens s'est tenue en présentiel à l'extérieur du BIT le mardi 1^{er} juin et une troisième le 14 octobre 2021. Nous avons pu tenir cette réunion dans les locaux d'une association d'hébergement et d'insertion du Pays de Gex. Catherine Comte-Tiberghien, Présidente du Comité du Syndicat du personnel, avait été conviée à la réunion du 1^{er} juin.

Personnel BIT : Catherine Comte-Tiberghien a partagé des informations sur la situation du personnel du BIT ainsi que sur la poursuite des activités malgré les dispositions limitatives en cours concernant l'accès au BIT.

CAPS : Florian Léger a insisté sur la situation particulière du personnel de la CAPS obligé pour la deuxième fois à la fin de l'année 2020 de travailler à domicile. Certaines demandes de remboursement sont traitées en télétravail mais d'autres nécessitent la manipulation des demandes adressées par courrier postal ou déposées dans la boîte au P2 du BIT. La CAPS a étendu aux retraités au printemps 2020 la possibilité de transmettre en ligne des demandes de remboursement (SHIF Online). Celles-ci peuvent être envoyées à partir d'un ordinateur ou

d'un téléphone portal. Environ 600 retraités (sur 2500) utilisent cette possibilité. Les délais de traitement sont en principe raccourcis.

Pierre Sayour, membre du Bureau de la Section des Anciens et Président du Comité de gestion de la CAPS, a fait état de l'existence de deux groupes de travail – Gouvernance et Prestations – mis en place par le Comité de gestion. Compte tenu de l'inflation des dépenses de santé dans de nombreux pays une revalorisation des plafonds de certaines prestations forfaitaires serait nécessaire selon les membres du Bureau de la Section.

Relations avec le Syndicat du personnel de l'OIT et HRD

Comme évoqué ci-dessus, nous avons continué à rester en relation avec les représentants du Syndicat, sa Présidente et le secrétariat. Les contacts se sont poursuivis durant ces longs mois de confinement. L'accès au bâtiment du BIT a été autorisé pour le Secrétaire exécutif de la Section en septembre 2020, mais depuis novembre la porte s'est refermée. En juin 2021 nous avons adressé une lettre à André Bogui, Directeur de HRD, pour évoquer notre retour au BIT. Notre lettre et sa réponse peuvent être consultées sur notre site web. Nous sommes intervenus pour transmettre des demandes de remboursement à la CAPS de retraités parfois démunies et perdues devant leur complexité. Grâce aux informations disponibles sur l'intranet du BIT nous avons suivi les dispositions concernant le personnel et l'accès au bâtiment, l'évolution des activités, les réunions du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail ainsi que la situation des personnels en majorité en télétravail.

Site web de la Section (<http://www.anciens-bit-ilo.org>).

Durant ces longs mois de restriction les membres du Bureau ont pu continuer à garder le contact avec les membres de la Section par courrier électronique, courrier postal et grâce surtout au site web de la Section hébergé à l'extérieur du BIT. Nous souhaitons remercier à ce propos Azeddine Sefrioui, notre webmaster, pour son travail, sa disponibilité et sa réactivité. Le site est en effet régulièrement mis à jour par des informations diffusées directement par la Section telles que des articles hommages à des retraités décédés ; d'autres données sont recueillies sur le site intranet du BIT et auprès du Syndicat du personnel. Notre site reçoit des centaines de visiteurs par mois et a même dépassé plusieurs milliers durant les mois d'hiver, d'après les données fournies par notre hébergeur. Nous nous en félicitons et continuerons à privilégier ce moyen de communication sans oublier ceux qui n'ont pas accès à l'internet.

Messages aux retraités

Un courrier a été adressé pour Noël 2020 par le Bureau de la Section des Anciens, accompagné d'un message de Guy Ryder, Directeur général, à l'ensemble des retraités du BIT (voir sur notre site). En juillet 2021, le Bureau des Anciens a publié la liste des membres de la Section et envoyé une copie papier à chacun de ses membres. Ceci a été possible grâce au soutien du personnel de REPRO que nous remercions. Cette publication comprenait un message de François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section, et y étaient jointes en annexe les listes des retraités décédés en 2020 et 2021. Cette dernière information est actualisée et disponible sur le site web de la Section sous la rubrique *Message* n° 68.

Mise à jour des fichiers

La poursuite des activités a aussi consisté à mettre à jour régulièrement nos fichiers. Cela a été possible grâce à l'accès à notre mail et aux fichiers que nous avons pu copier lors de notre court passage au BIT fin 2020. Des informations nous sont transmises par le secrétariat de HRD et aussi directement par des membres de la Section. Nous avons ainsi pu contacter toutes les personnes partant à la retraite et leur envoyer des documents d'information sur nos activités et les inciter à adhérer à la Section. Nous avons répondu soit par mail soit par courrier à des demandes individuelles concernant la CAPS et la fiscalité notamment. Des retraités nous ont remerciés pour la poursuite et la persistance de notre engagement auprès d'eux.

Suivi des comptes

Le Bureau de la Section a actualisé l'accès à ses comptes bancaires. Suite au départ et déménagement de Bert Essenberg, Guy Bezou a été nommé trésorier de la Section des Anciens. Des démarches ont été entreprises avec succès auprès de nos trois banques afin d'activer l'accès aux comptes par internet. Non sans efforts et de temps la réalisation a pu se faire. Des économies financières de gestion des comptes en sont de même le résultat.

Relations avec l'AAFI-AFICS et FAFICS

Durant les mois écoulés des représentants du Bureau ont participé aux réunions en visioconférence du Comité de l'AAFI-AFICS. Ceci nous a permis de rester en contact avec les associations partenaires de retraités telles que les retraités de l'OMS, de l'UIT et de l'ONU. En juillet 2021 nous avons participé à l'Assemblée générale de la Fédération des Associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAFICS) qui s'est tenue en visioconférence. Diverses présentations nous ont permis d'être informés de l'évolution de la Caisse des pensions (voir sur notre site) et de riches discussions ont porté sur la protection santé des retraités (ASHI).

Exposition virtuelle 2021 du Cercle Arts et décoration du BIT

Le Cercle d'Arts et décoration du BIT est soutenu par la Section des Anciens du BIT depuis de nombreuses années. L'activité artistique est créatrice de biens et d'objets de valeur et permet le développement personnel. Le Cercle d'Arts du BIT organisait son exposition annuelle dans la salle des Colonnades au BIT avec l'appui de différents services du BIT. Compte tenu de la pandémie certains membres du Cercle ont exprimé leur souhait de pouvoir présenter leurs réalisations sous une forme virtuelle. Une exposition à laquelle ont participé 15 artistes a été mise en place sur le site web de la Section au printemps 2021 ; on peut toujours la visiter pour y apprécier le travail des artistes. Le Cercle espère pouvoir retourner dans la salle des Colonnades dès que possible pour son exposition.

Letter to the ILO Director of Human Resources Development

Ferney-Voltaire, 9 June 2021

Dear Mr Bogui,

I am writing on behalf of the Bureau of the Section of Former Officials of the ILO, which on 1 June 2021 held an external face-to-face meeting.

Message

During the long months of the pandemic, though functioning at a snail's pace, the Bureau of the Section still assumed its responsibilities towards retired colleagues, keeping them informed especially via our website. According to information received, the site gets a significant number of hits every day. The demand for information and communication has remained high during the pandemic and we have responded to all individual requests. We have stayed in touch with ILO departments, including the SHIF and HRD, as well as the Staff Union Committee. Thanks to information gleaned from the intranet, we have also managed to stay abreast of developments in the ILO's activities, meetings of the Governing Body and the International Labour Conference, as well as the situation of the staff, mostly working remotely.

The onset of good weather, combined with progress in vaccinations and implementation of preventive measures, should allow a return to a more normal life. At any rate, that is the wish of the Bureau of the Section of Former Officials, which is hoping to be able to return to the ILO in order to resume its activities.

To date, we do not know what the conditions are for the return of officials to ILO premises, but we hope that as soon as that possibility arises, the Bureau of the Section will be able to benefit. Retirees should not be forgotten. Bureau members (nine people) together with all ILO retired staff will of course abide by the protocols in force within the Office.

I would now like to turn to some additional and more specific concerns and requests.

Badges of retired staff: To enable such a return to go ahead, I wish to draw your attention to the fact that the badges of most retired staff indicate a cut-off date of 30-12-2020. Is this the effective date? If so, the badges will need to be renewed; but maybe they could simply be reactivated. We hereby request that this matter be addressed without delay by the ILO Security Unit.

Relations with SHIF: A number of retired staff members – though far from all – now use SHIF Online to submit their claims to the Fund. But not all retirees are able to access the internet. That is why it is essential that the SHIF goes on keeping them informed in paper form, notably by mailing them the *SHIF Newsletter*. Apparently at present it is only being sent to those who have an email address.

Reception for retired officials: If the pandemic subsides and the possibilities for gatherings become clearer, we hope that a reception for retired officials at the invitation of the Director General can be held so that former staff retain their place within the broad family of officials. Older people have suffered greatly during the pandemic, often because of their isolation, lack of social ties and state of health. The reception is a friendly occasion presenting a great opportunity to reconnect with the ILO and its management and renew contacts between friends.

Pre-retirement seminar: Since the start of the pandemic your department has kept us informed about people retiring, so we have been able to get in touch with those concerned. We thank you for this. However, we are still concerned about the support provided to those

Message

taking retirement, because no pre-retirement seminar has been held since 2019, an event we are regularly invited to and actively involved in.

These are the items we wished to submit to you; a delegation from our Bureau is ready to meet you to discuss them in more detail.

In conclusion, I would ask you please to pass our thanks on to your staff for the good contacts we have been able to maintain with them during these long months of the pandemic.

Yours truly,
François Kientzler
Executive Secretary
Bureau of the Section of Former Officials of the ILO

CC: Catherine Comte-Tiberghien, Chair, Staff Union Committee
ILO Security Unit
Florian Léger, Executive Secretary, SHIF

Lettre au Directeur du Développement des Ressources humaines du BIT

Ferney-Voltaire le 9 juin 2021

Monsieur le Directeur du Développement des Ressources humaines,

Je m'adresse à vous au nom du Bureau de la Section des Anciens fonctionnaires du BIT qui vient de se réunir le 1 juin 2021 en présentiel à l'extérieur du BIT.

Durant ces longs mois de pandémie le Bureau de la Section a fonctionné au ralenti mais a continué à assumer ses responsabilités envers les collègues retraités les informant notamment par la voie de son site web. Ce dernier reçoit quotidiennement de nombreux visiteurs d'après les informations dont nous disposons. La demande d'information et de communication est restée forte durant la pandémie et nous avons répondu à toutes les demandes personnelles. Nous sommes restés en contact avec les services du BIT notamment la Caisse maladie et votre propre service ainsi qu'avec le Syndicat du personnel. Nous nous sommes aussi tenus informés de l'évolution des activités du BIT, réunions des CA et de la Conférence internationale du Travail ainsi que de la situation des personnels en majorité en télé-travail ceci grâce aux informations diffusées par l'intranet.

L'arrivée des beaux jours, le développement de la vaccination et le maintien des gestes barrière devraient permettre un retour vers une vie plus normale. C'est le souhait du Bureau de la Section des Anciens qui espère un retour au BIT dans ses locaux afin de pouvoir reprendre ses activités.

A ce jour nous ne connaissons pas les conditions du retour des fonctionnaires dans les locaux du BIT ; mais nous souhaitons que dès que cette possibilité s'offrira le Bureau des Anciens puisse en bénéficier. Les retraités ne devront pas être oubliés. Les membres du Bureau de la Section des Anciens (neuf personnes) et l'ensemble des retraités du BIT se soumettront aux protocoles en vigueur au sein du BIT.

A présent, en complément à cette demande, je souhaite par ce courrier vous exprimer quelques préoccupations et demandes plus spécifiques.

Badges des retraités : Pour permettre ce retour je souhaiterais attirer votre attention sur le fait que les badges de la plupart des retraités indiquent une date butoir de validité au 30-12-2020. S'agit-il d'une date effective ? Si c'est le cas un renouvellement des badges serait nécessaire mais peut-être une simple activation pourra-elle suffire. Nous demandons que dès à présent cette question puisse être examinée par le service Sécurité du BIT.

Relations avec la CAPS : un certain nombre de retraités mais loin d'être tous utilisent à présent le SHIF-ONLINE pour soumettre à la Caisse leurs demandes de remboursement. Mais tous les retraités ne sont pas en mesure d'utiliser internet. C'est pourquoi il est indispensable que la CAPS continue à les informer par voie papier notamment en leur adressant son bulletin - CAPS Newsletter - sous cette forme. Apparemment il ne serait envoyé qu'à ceux et celles qui possèdent une adresse mail.

Réception des retraités : Si la pandémie régresse et si les possibilités de rencontre se précisent nous souhaitons qu'une réception des retraités à l'invitation du Directeur général puisse se tenir afin que les anciens gardent toute leur place au sein de la grande famille des fonctionnaires. Les personnes âgées ont beaucoup souffert durant la pandémie du fait souvent de leur isolement, du manque de liens sociaux et de leur état de santé. La réception, grand moment convivial, permettra de renouer avec le BIT et sa Direction et ranimera les contacts entre amis.

Séminaire de préparation à la retraite : Depuis le début de la pandémie nous avons été informés des départs à la retraite par votre service et ainsi nous avons pu communiquer avec ces personnes. Nous vous en remercions. Toutefois nous restons préoccupés par l'accompagnement de ceux qui partent à la retraite car aucun séminaire de préparation à la retraite n'a pu se tenir depuis 2019, séminaire auquel nous sommes régulièrement conviés et durant lequel nous intervenons.

Monsieur le Directeur voici quelques points que nous souhaitons vous soumettre ; une délégation de notre Bureau est disposée à vous rencontrer pour en parler plus en détails. Pour conclure je souhaiterais que vous remerciez vos collaborateurs pour les bons contacts que nous avons pu avoir avec eux durant ces longs mois de pandémie.

Recevez, Monsieur le Directeur, les salutations cordiales du Bureau de la Section des Anciens.

François Kientzler
Secrétaire exécutif

Bureau de la Section des Anciens du BIT

CC: Catherine Comte, Présidente du Syndicat du personnel
Service sécurité du BIT
Florian léger, Secrétaire exécutif CAPS

Reply of André Bogui, ILO HRD Director (16 June 2021) to the letter of the Bureau of the Former Officials Section

Dear Mr Kientzler,

I refer to your letter of 9 June 2021 and would like to start by thanking you for the role that you and the Bureau of the Former Officials Section have played and continue to play in the context of the current pandemic. Your efforts and initiatives to facilitate contacts between the Office and the community of former officials have been much appreciated, especially in this difficult context.

We look forward to welcoming you and all former colleagues to the Office as soon as possible. However, unfortunately, we are not yet at the end of the tunnel. The policy measures taken in the wake of Covid-19, including widespread access to vaccination, have significantly improved the situation, but the pandemic remains.

The ILO's senior management continues to monitor the Covid-19 situation closely and to make decisions based on the local epidemiological situation, the recommendations of the WHO and the host country and in consultation with other UN agencies. As always, the Office gives the highest priority to the safety and health of staff and visitors, including our former colleagues.

The latest decisions by the Swiss authorities confirm the gradual reopening in the country. However, teleworking continues to be recommended, and an increased return to the office is only possible under strict, specific conditions, including weekly testing of all staff who are present, reflecting the ongoing risks associated with the pandemic.

Taking all these factors into account, the Director General has decided to maintain the existing restrictions on access to the headquarters building. In addition, mandatory teleworking will continue to apply to all ILO headquarters staff until 2 August 2021.

During the interim period, the Office will develop updated policies and plans guiding the return to the office which will be communicated to all staff. As part of these arrangements, I anticipate that it will be possible to grant access for you yourself to work in the Section's office, as was the case during the partial return to the office in 2020. However, due to the planned occupancy limitations, which are required for security and health purposes, it is unlikely that access will be granted to other members of the Bureau, with the exception of a deputy able to visit the office in your absence. In any case, these aspects will be considered in more detail once the new back-to-the-office policies are implemented.

Message

With regard to the other issues you have raised, I would like to provide the following clarifications.

Regarding the entry badges of former officials, I confirm that the expiry date indicated on the badge does indeed remain in force. Therefore, when – and only when – the office premises are open to external visitors, badge holders will have to go to the accreditation office to have their badges renewed. For your own badge, renewal can be arranged during one of your visits to the office, as mentioned above.

As for communications sent out by the SHIF, I would like to confirm that, as already explained by the Fund's Executive Secretary, all relevant information has continued to be distributed in hard copy by post to all retired insured members. In this connection, I wish to take this opportunity to ask for your help in continuing to promote the use of SHIF Online within the pensioner community, as this tool can greatly improve the level of services they get from the SHIF as well as the speed of their reimbursement. I would also like to inform you that an English-language webinar dedicated to reimbursements will be organized by the SHIF on 1 July at 2pm (CEST) for all insured members (active and retired) to explain the measures taken by the Fund in the context of the pandemic. Invitations will be sent out in due course and I count on your cooperation in encouraging the pensioner community to attend this important event, where they will have the opportunity to ask the SHIF team specific questions.

Regarding the reception for retired officials, I have taken note of your request and would like to assure you that the Office will continue to organize this event as usual, as soon as the health situation returns to normal and the premises of the Office can be safely used to hold large-scale meetings and events. Based on the current situation, however, it does not seem likely we can envisage organizing such an event before the end of this year.

With regard to the pre-retirement seminar, I would like to inform you that this activity was organized for ILO staff in autumn 2020 in virtual form and with a very reduced programme. In the spring of 2021, the seminar was again organized in virtual form in cooperation with UNOG and other agencies, and we are planning to offer our staff additional sessions this autumn. We will keep you informed of the dates of these sessions.

I would also like to thank you for the assistance provided by the Bureau of the Former Officials Section on matters relating to the Pension Fund. Owing to the closure of the UNJSPF premises, the ILO Pension Unit is receiving a growing number of enquiries from retired officials and their families, which we are unable to answer. It is therefore of the utmost importance to inform the pensioner community that enquiries concerning the Pension Fund for former ILO staff members, retirees, beneficiaries, survivors and family members should be addressed to the Pension Fund's offices in Geneva or New York and that the ILO Pension Unit is not in a position to deal with their after-service pension issues.

In conclusion, let me assure you that the Office remains committed to a strong partnership with the Bureau of the Former Officials Section. We just need to be patient and continue to follow strict security measures to overcome the challenges of the pandemic together without placing any of our colleagues or former colleagues at risk, in order to return to a normal

working environment as soon as possible. During this period, my team and I remain at your disposal for any virtual discussion and exchange of information you may require.

Yours sincerely,
André Bogui, Director

Réponse du Directeur DRH du BIT (16 juin 2021) à la lettre du Bureau de la Section des Anciens

Monsieur Kientzler,

Je me réfère à votre lettre du 9 juin 2021 et tiens tout d'abord à vous remercier pour le rôle que le Bureau des Anciens et vous-même avez joué et continuez à jouer dans le contexte de la pandémie actuelle. Les efforts que vous avez déployés et les initiatives que vous avez prises pour faciliter les contacts entre le Bureau et la communauté de ses anciens fonctionnaires ont été très appréciés, surtout dans ce contexte difficile.

Nous sommes tous impatients de vous accueillir, vous et tous nos anciens collègues, au sein du Bureau dès que possible. Cependant, nous ne sommes malheureusement pas encore au bout du tunnel. Les mesures politiques prises suite à la COVID-19, notamment l'accès généralisé à la vaccination, ont permis d'améliorer sensiblement la situation, mais la pandémie reste présente.

La haute direction du BIT continue de suivre attentivement la situation de la COVID-19 et de prendre des décisions en fonction de la situation épidémiologique locale et des recommandations de l'OMS, du pays hôte et ce, en consultation avec les autres agences des Nations Unies. Comme toujours, le Bureau accorde la plus haute priorité à la sécurité et à la santé du personnel et des visiteurs, y compris de nos anciens collègues.

Les dernières décisions des autorités suisses confirment la réouverture progressive dans le pays. Cependant, le télétravail continue d'être recommandé, et un retour accru au bureau n'est possible qu'avec des conditions spécifiques strictes, y compris le test de dépistage hebdomadaire de tout le personnel présent, reflétant les risques permanents liés à la pandémie.

Compte tenu de tous ces facteurs, le Directeur général a décidé de maintenir les restrictions en vigueur concernant l'accès au bâtiment du siège. Par ailleurs, le télétravail obligatoire continuera de s'appliquer à l'ensemble du personnel du siège du BIT jusqu'au 2 août 2021.

Pendant la période intérimaire, le Bureau développera les politiques et plans actualisés guidant le retour au bureau qui seront communiqués à l'ensemble du personnel. Dans le cadre de ces dispositions, je prévois qu'il sera possible de vous accorder un accès afin de travailler au bureau des ANCIENS, comme c'était le cas lors du retour partiel au bureau organisé en

2020. Toutefois, en raison des limitations prévues du taux d'occupation, qui sont requises ; a des fins de sécurité et de santé, il est peu probable que l'accès soit accordé à d'autres membres du Bureau des ANCIENS, à l'exception d'un suppléant pouvant se rendre au bureau en votre absence. En tout état de cause, ces aspects seront examinés plus en détail dis que les nouvelles politiques de retour au bureau seront mises en œuvre.

En ce qui concerne les autres questions que vous avez soulevées, je voudrais vous apporter les clarifications suivantes. Au sujet des badges d'entrée des anciens fonctionnaires, je confirme que la date d'expiration indiquée sur le badge est effectivement en vigueur. Par conséquent, lorsque les locaux du bureau seront ouverts aux visiteurs extérieurs et, uniquement quand ils le seront, les détenteurs de badges devront se rendre au bureau d'accréditation pour les faire renouveler. Pour votre propre badge, le renouvellement peut être organisé lors d'un de vos passages au bureau, comme mentionné ci-dessus.

Quant aux communications envoyées par la CAPS, comme déjà expliqué par son secrétaire exécutif, je voudrais confirmer que toutes les informations pertinentes ont continué à être distribuées en format papier par courrier a tous les membres assurés retraites. Par ailleurs, je saisis cette occasion pour vous demander votre aide afin de continuer à promouvoir l'utilisation de SHIF Online au sein de la communauté des retraités, car cet outil peut grandement améliorer le niveau des services qu'ils obtiennent de la CAPS ainsi que la rapidité de leur remboursement. J'aimerais également vous informer qu'un webinaire dédié aux remboursements sera organisé par la CAPS le 1er juillet à 14 heures (CEST) en anglais pour tous les membres assurés (actifs et retraités) afin d'expliquer les mesures prises par la CAPS dans le contexte de la pandémie. Les invitations seront envoyées en temps utile et je compte sur votre coopération pour encourager la communauté des retraités à assister à cet évènement important, ou ils auront l'occasion de poser des questions spécifiques à l'équipe de la CAPS.

Au sujet de la réception des retraites, j'ai pris note de votre demande et je tiens a vous assurer que le Bureau continuera a organiser cet évènement comme d'habitude dis que la situation sanitaire sera redevenue normale et que les locaux du Bureau pourront être utilisés en toute sécurité pour organiser des réunions et des évènements de grande envergure. Sur la base de la situation actuelle, il ne semble toutefois pas possible d'envisager l'organisation d'un tel évènement avant la fin de cette année.

En ce qui concerne le séminaire de préparation a la retraite, je tiens a vous informer que cette activité a été organisée pour le personnel du BIT dans un format virtuel et avec un programme très réduit à l'automne 2020. Durant ce printemps 2021, le séminaire a été organisé dans un format virtuel en coopération avec l'ONUG et d'autres agences et nous envisageons de proposer à notre personnel des sessions supplémentaires au cours de l'automne. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des dates retenues pour l'organisation de ces sessions.

Message

Je tiens également à vous remercier de l'aide apportée par le Bureau des ANCIENS au sujet des questions liées à la Caisse des Pensions. En raison de la fermeture des locaux de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'unité des pensions du BIT reçoit un nombre croissant de demandes de renseignements de la part des retraites et de leurs familles, auxquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre. Il est donc de la plus grande importance d'informer la communauté des retraites que les demandes de renseignements concernant la Caisse des pensions pour les anciens fonctionnaires du BIT, les retraites, les bénéficiaires, les survivants, et les membres de la famille doivent être adressées aux bureaux de la Caisse à Genève ou à New York et, que l'unité des pensions du BIT n'est pas en mesure de s'occuper de leurs questions sur les pensions après la cessation de service.

Pour conclure, je tiens à vous assurer que le Bureau reste attaché à un partenariat solide avec le Bureau des ANCIENS. Nous devons simplement être patients et continuer à suivre strictement les mesures de sécurité pour surmonter ensemble les défis liés à la pandémie sans exposer aucun de nos collègues et anciens collègues et ce, afin de revenir à un environnement de travail normal le plus rapidement possible.

Pendant cette période, mon équipe et moi-même restons à votre disposition pour toute discussion virtuelle et tout échange d'informations que vous jugerez nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Kientzler, l'expression de mes sentiments distingués.

Andre Bogui
Directeur

Communication of the ILO Staff Union Committee of 29 September 2021 (Bulletin No 1560)

Dear members, dear colleagues,

At last!

The Staff Union is happy to be back with some of our colleagues and to be able to interact with them again in a more friendly way (while respecting the 2-metre distance, of course). We have missed your expressive eyes (masks are required) and your questions.

But, while some offices, including headquarters, are fortunate enough to be able to return to a semblance of normality, the Staff Union knows that this is not the case for a good number of you and that compulsory teleworking remains the norm in many places of employment. Solidarity among all and a 360° view of the concerns of all colleagues remain a must for the Staff Union whenever the issue of COVID-19 and RTO is discussed with the Administration.

Message

It is by referring to the latest official communications published on the subject that the Staff Union sincerely encourages you, while respecting your individual choice, firstly to be vaccinated and secondly to declare your status as requested by the Administration, since it has been assured that this data will remain confidential and only accessible by the Medical Service. The Staff Union recognizes that the ILO is behaving, on such a sensitive issue as this, with all the competence and maturity it possesses, especially in comparison with the sometimes incomprehensible or outlandish decisions taken by other organizations in the common system. “ONE UN” is certainly not for tomorrow...

These last few months have not been easy for the Committee, as it has had to be as reactive and active as possible alongside the Administration to provide all the necessary support to colleagues who in some places of employment have experienced and are still experiencing extremely difficult and even traumatic moments. The list of high-risk countries continues to grow and today we have a special thought of solidarity for our comrades in Afghanistan, Beirut, Haiti and Myanmar.

September is also the time of year for the Staff Union to inform you about its actions and the events that have marked the first part of this year 2021. It started off on a high note and has continued at the same pace.

Indeed, between the launch, on 6 September, of the elections of the members of the Committee for the year 2021-2023, the preparation of a re-design of our website, through the organization of a first virtual statutory regional meeting for our members in Europe and the Arab States, and the preparation of the next one for Asia and the Pacific at the beginning of October, without forgetting the preparation of the annual report in view of the General Assembly which will take place very soon, your elected representatives have been very busy.

In addition, of course, there have been all the joint meetings (Joint Negotiating Committee – JNC, training – JTC, recruitment – RAMC, safety and health at work – COSH, etc.) or working groups with the various bodies representing the Administration in order to make progress on the issues on which both parties are committed to reaching agreements.

Moreover, the Staff Union has decided to be a little more active in the federation to which it belongs, the Coordinating Committee of United Nations Staff Unions and Associations (CCISUA). Our General Secretary, with the support of the Committee, has accepted to be part of the Executive Board of the federation. This gives us the opportunity to participate more frequently in meetings of the common system (ICSC, HLCM) in which crucial subjects for the staff are discussed (salary surveys and their methodology, parental leave, new forms of contracts, the future of work in the United Nations, the flexibilization of working hours, and many others).

There is much more information we could give you on some of the ongoing issues. That is why we invite you to read carefully our annual report, which will be published just before our General Assembly on 21 October and which gives a detailed report on all our activities and challenges.

And while we are waiting to see many of you at this next annual meeting on 21 October (virtually or in person), we wish you good luck for the last quarter of the year.

Communication du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT du 29 septembre 2021 (Bulletin No 1560)

Cher(e)s membres, cher(e)s collègues,

Enfin !

Le Syndicat du personnel est heureux de retrouver, en tous cas, une partie des collègues et ainsi pouvoir à nouveau interagir avec eux sur un mode plus convivial (dans le respect des 2 mètres de distance, cela va de soi). Vos yeux expressifs (masques obligeant), et vos interpellations nous avaient manqués.

Mais, si certains bureaux, dont le siège, ont la chance de pouvoir retrouver un semblant de normalité, le Syndicat sait que ce n'est pas le cas pour un bon nombre d'entre vous et que le télétravail obligatoire reste la norme dans beaucoup de lieux d'affectation. La solidarité entre tous et la vision à 360 ° des préoccupations de tous les collègues restent de mise pour le Syndicat à chaque fois que la question du COVID-19 et du RTO est abordée avec l'administration.

C'est d'ailleurs en se référant aux dernières communications officielles publiées sur le sujet, que le Syndicat vous encourage sincèrement, tout en respectant votre choix individuel, premièrement à vous faire vacciner et deuxièmement à déclarer votre statut comme demandé par l'administration puisqu'il a reçu l'assurance que ces données demeureront confidentielles et uniquement accessibles par le service médical. Le Syndicat reconnaît que l'OIT se comporte, sur un sujet aussi délicat que celui-ci, avec toute la compétence et la maturité qui sont les siennes, surtout en comparaison avec les décisions parfois incompréhensibles ou farfelues prises par les autres organisations du système commun. **ONE UN** n'est certainement pas pour demain...

Ces derniers mois n'ont pas été de tout repos pour le Comité car il a dû être aussi réactif et actif que possible aux côtés de l'administration pour apporter tout le soutien nécessaire aux collègues qui dans certains lieux d'affectation ont connu et connaissent encore des moments extrêmement difficiles et même traumatiques. La liste des pays à haut risques ne cesse d'ailleurs de s'allonger et nous avons aujourd'hui une pensée profondément solidaire et particulière pour nos camarades d'Afghanistan, de Beyrouth, d'Haïti et du Myanmar.

Le mois de septembre est aussi le moment de l'année pour le Syndicat de vous informer sur ses actions et les événements qui ont jalonné la première partie de cette année 2021. Elle avait démarré sur les chapeaux de roue et a continué sur le même rythme.

En effet, entre le lancement, le 6 septembre des élections des membres du Comité pour l'année 2021-2023, la préparation d'un re-looking de notre site internet, en passant par

l'organisation d'une première réunion régionale virtuelle statutaire pour nos membres d'Europe et des Pays arabes et la préparation de la suivante pour l'Asie et le Pacifique début octobre, sans oublier la préparation du rapport annuel en vue de l'Assemblée générale qui aura lieu tout prochainement, vos élus ont été bien occupés.

A cela vient s'ajouter bien entendu toutes les réunions paritaires (Comité de négociation paritaire- CNP, formation-JTC, recrutement-RAMC, hygiène, santé et sécurité au travail-COSH etc...) ou groupes de travail avec les différentes entités représentant l'administration afin de faire avancer les dossiers sur lesquels les deux parties se sont engagées à trouver des accords.

De surcroît, le Syndicat du personnel a décidé d'être un peu plus actif dans la fédération des associations et syndicats du personnel des Nations unies (CCISUA) à laquelle il appartient. Notre secrétaire général, avec l'appui du Comité, a accepté de faire partie du Bureau exécutif de la fédération. C'est ainsi l'occasion de participer plus fréquemment à des réunions du système commun (ICSC, HLCM) dans lesquelles des sujets cruciaux pour le personnel sont débattus (enquêtes salariales et leur méthodologie, congé parental, nouvelles formes de contrats, l'avenir du travail au sein des Nations unies, la flexibilisation des heures de travail et bien d'autres encore).

Nous aurions encore bien d'autres informations à vous communiquer sur certains dossiers en cours. C'est pour cela que nous vous invitons d'ores et déjà à lire attentivement notre rapport annuel qui sera publié juste avant la tenue de notre assemblée générale qui aura lieu le 21 octobre et qui fait un rapport circonstancié de toutes ses activités et défis.

Et en attendant de vous voir nombreux à ce prochain rendez-vous annuel le 21 octobre (virtuellement ou en présentiel), nous vous souhaitons bon courage pour le dernier quart de l'année.

Appointment of the Director-General of the ILO

Information available on the ILO web site (<https://www.ilo.org>)

At its 341st (March 2021) and 342nd (June 2021) Sessions, the ILO Governing Body approved the following timetable for the appointment of the Director-General in view of the fact that the current term of office of the Director-General will come to an end on 30 September 2022:

- **1 July 2021:** The Chairperson of the Governing Body calls for candidatures
- **1 October 2021:** Last date for the reception of candidatures
- **A week in January 2022:** The Chairperson of the Governing Body conducts interviews with candidates for the position of Director-General on the basis of the format and principles contained in document GB.342/INS/6 and the guidance provided by the Governing Body at its 342nd Session

- **14-15 March 2022 (344th Session of the Governing Body):** The Governing Body conducts candidate(s) hearings
- **25 March 2022 (344th Session of the Governing Body):** The Governing Body conducts the ballot for the election of the Director-General
- **1 October 2022:** The term of office of the Director-General commences

Candidates (by chronological order of submission)

1. Greg Vines (Australia), candidature submitted by the Government of Australia
2. Gilbert F. Hounbo (Togo), candidature submitted by the Government of Togo
3. Mthunzi Mdwaba (South Africa), candidature submitted by:
 - Mr Kaizer Moyane, Employer deputy member of the ILO Governing Body
 - Ms Jacqueline Mugo, Employer member of the ILO Governing Body
 - Mr Hamidou Diop, Employer member of the ILO Governing Body
 - Mr El Mahfoudh Megateli, Employer member of the ILO Governing Body
 - Ms Aline Mbono, Deputy Employer member of the ILO Governing Body
 - the Government of Lesotho
 - the Government of Malawi[The Government of South Africa, that had also submitted the candidature of Mr Mdwaba, subsequently withdrew it.]
4. Muriel Pénicaud (France), candidature submitted by the Government of France
5. Kang Kyung-wha (Republic of Korea), candidature submitted by the Government of the Republic of Korea

Nomination du Directeur général du BIT

Informations recueillies sur le site web du BIT (<https://www.ilo.org>)

À ses 341^e (mars 2021) et 342^e (juin 2021) sessions, le Conseil d'administration du BIT a approuvé le calendrier suivant pour la nomination du Directeur général, le mandat actuel du Directeur général arrivant à échéance le 30 septembre 2022 :

- **1^{er} juillet 2021** : Lancement de l'appel à candidatures par la Présidente du Conseil d'administration
- **1^{er} octobre 2021** : Date limite pour la réception des candidatures
- **Une semaine en janvier 2022** : la Présidente du Conseil d'administration mène à bien les entretiens avec les candidats au poste de Directeur général, conformément aux modalités et principes exposés dans le document GB.342/INS/6 et aux orientations formulées pendant la 342^e session

- **14-15 mars 2022 (344^e session du Conseil d'administration):** Audiences du(des) candidat(s) par le Conseil d'administration
- **25 mars 2022 (344^e session du Conseil d'administration):** Élection du Directeur général par le Conseil d'administration
- **1^{er} octobre 2022 :** Début du mandat du Directeur général

Candidats (par ordre chronologique de présentation des candidatures)

1. Greg Vines (Australie), candidature présentée par le Gouvernement de l'Australie
2. Gilbert F. Hounbo (Togo), Candidature présentée par le Gouvernement du Togo
3. Mthunzi Mdwaba (Afrique du Sud), candidature présentée par:
 - M. Kaizer Moyane, membre employeur adjoint du Conseil d'administration du BIT
 - Mme Jacqueline Mugo, membre employeuse du Conseil d'administration du BIT
 - M. Hamidou Diop, membre employeur du Conseil d'administration du BIT
 - M. El Mahfoudh Megateli, membre employeur du Conseil d'administration du BIT
 - Mme Aline Mbono, membre employeuse adjointe du Conseil d'administration du BIT
 - le Gouvernement du Lesotho
 - le Gouvernement du Malawi[Le Gouvernement de l'Afrique du Sud, qui avait aussi présenté la candidature de M. Mdwaba, l'a retirée par la suite.]
4. Muriel Pénicaut (France), candidature présentée par le gouvernement de la France
5. Kang Kyung-wha (République de Corée), candidature présentée par le Gouvernement de la République de Corée

NB : Les Electeurs sont les Membres titulaires du Conseil d'Administration répartis comme suit : Gouvernements : 28 Membres, Employeurs : 14 Membres et Travailleurs : 14 Membres soit au total 56 Membres Electeurs.

In memoriam 2020

Personnes décédées : informations transmises par le BIT entre janvier 2020 et fin décembre 2020

Le Bureau de la Section des Anciens adresse ses condoléances aux familles des personnes décédées, étant dans l'impossibilité d'envoyer des condoléances plus personnalisées.

Information communicated by the Office between January and December 2020

Message

In memoriam: The Bureau of the Section of Former Officials of the ILO Staff Union extends its sincere condolences to the bereaved families of the colleagues whose names are listed below, as it is currently impossible to send more personalised condolences.

Mme Vve	BERNA-LUGON	Bernadette	25.01.20
Mme	BERTRAND	Marie-José	26.11.20
Mme	BLANCHET	Colette	28.01.20
Mme Vve	BOISARD	Helga	19.02.20
Mme	BONNIN	Andrée	27.06.20
M.	BOUVIER	Claude	29.12.19
M.	BRANDI	Giampaolo	28.11.20
M.	BROGGINI	Jean	17.12.19
Mme	CARDONE	Barbara	10.08;20
M.	CUMMINGS	San Sam Ward	31.12.19
M.	DAIDONE	Angelo Luigi	05.01.20
Mme	DULAC	Annie	11.04.20
M.	FLUGEL	Jean	02.01.20
Mme	GALLEY	Mary	26.05.20
M.	GORHAM	Alexander Bert	20.10;20
M.	HEALY	John	17.05.20
M.	INFANTE	Barra Ricarda	21.06.20
Mme	JANSSENS	Shirley	17.12.20
Mme	JUTTER	Marianne	19.10.19
Mme	KARAVASIL	Joséphine L.	27.07.20
Mme Vve	KLIESCH	Evelyn E.	20.07.20
Mme	LEES-BECERRA	Maria Angeles	05.08.20
M.	LUEBBE	Heinz	28.05.20
M.	MARDSSEN	Keith	14.05.20
Mme	MASS	Clarine Rosa	10.04.20
M.	MAURER	Gérard Otto	31.12.19
M.	MEJIA	William Nelson	10.10.20
M.	MILA	Pierre	11.05.20
Mme Vve	MOLTEDO	Castanaô Cecilia	30.07.20
M.	NARASIMHAN	Venkatraman	18.12.19
Mme	NIEGEMEIER	Olive Eleonor	15.07.20
Mme	OBERHOLZ	Yvette	23.11.20
M.	PALLUD	Jean	09.09.20

Message

M.	PETROV	Nikolaï	06.06.20
Mme	PIBOULEAU	Olga D.	23.07.20
M.	PREMARATINE	Amarawansa	06.08.20
M.	PRICE	Stanley Alfred	07.04.20
Mme	RAFFESTIN	Hélène	15.12.19
Mme	ROSSIER	Marie-Thérèse	11.04.20
M.	ROSSILION	Claude	14.12.19
M.	SABORIT	Francisco	30.11.19
Mme	SCHWYZGUEBEL	Tatiana	18.01.20
M.	SERBITZER	Jurgen	08.08.20
Mme	SHARMA	Ram	36.05.20
M.	SINGLA	Prem Prakash	19.05.20
Mme	SOLOWICZ	Esther	07.10.19
Mme Vve	STREHLKE	Lore	17.03.20
Mme Vve	TACCHI	Galparoli Maria Amunta	14.06.20
M.	TESTA	Ignazio	06.09.20
M.	TCHALYKH	Leonid	14.11.19
Mme	WALKER	Grace Catherin	26.04.20
M.	ZMIROU	Elie	20.11.20

Informations reçues de HRD depuis le 1 janvier 2021

M.	Al-Attar	Hassan Saïd	04.03.21
Mme	Alvizuri De Gonzales	Laura	05.08.21
M.	Andres	Antonio	12.10.21
M.	Avramenko	Vadim	23.02.21
Mme	Azab-Doss	Ragxa	03.11.20
Mme	Azzam	Simone	17.01.21
Mme	Beguïn	Antoinette	15.10.21
M.	B. Empil	Alfredo	18.10.21
M.	Benigno	Bruno	12.10.20
M. Vve	Boglietti Corio	Irma	23.10.21
Mme	Boile	Danielle	07.10.21
Mme	Bonjour	Jacqueline	22.04.21
Mme Vve	Brown-Lana	Irene	30.12.20
M.	Burle De Figueiredo	Jose Bernado	15.07.21
M.	Charpentier	Efrain Alberto Ulloa	23.07.21
Mme	Chuard	Monique A.	10.11.21
M.	Constable	John Olver	25.01.21

Message

M. Vf	Cristiano	Adolfo	20.10.21
Mme Vve	De Los Cobos	Galina	02.04.21
Mme Vve	Dunkel	Johanna	04.07.21
M.	Duraiappah	Kandiak	15.07.21
Mme	Egger	Jeanne	03.03.21
Mme	Frachet	Huguette	22.03.21
Mme Vve	Gallet	Hélène	30.05.21
M.	Gillet	Michel J.P.	04. 01.21
M.	Giusti Bertolotti	Jorge	30.08.21
Mme Vve	Gladstone	Gloria	06.10.21
Mme	Gogarty	Anne	01.11.20
M.	Grostabussiat	René	12.03.21
Mme	Hadiarti	Sri	15.10.21
Mme Vve	Hainut	Jacqueline	15.07.21
Mme Vve	Hislair	Joan	11.07.21
M.	Htay	Soe	24.07.21
M.	Jimenez-Sanchez	Victor Hugo	30.01.21
Mme	Kalamber	Solaja	04.11.20
Mme Vve	Karaba	Sigrun	16.01.21
M.	Klotz	Valentin	29-01.21
Mme	Kunze-Neubauer	Elinor	06.04.21
Mme	Laverriere	Julia Mary	24.02.21
M.	Marian	Roland	19.03.21
M.	Mathew	Thottupurath	01.06.21
M.	Mayer	Jean Philippe	13.02.21
Mme	McGee	Ingeborg	30.04. 21
M.	Mesli	Omar	30.07.21
Mme Vve	Money	Lucienne	01.01.21
Mme	Moreno-Butt	Rizalina P.	14.05.21
Mme	Muller	Annie	16.07.21
M.	Murphy	Bryan Michael	09.07.21
Mme Vve	Musitelli	Lucie	03.03.21
M.	Nicolier	Alain André	08.01.21
M.	Niculescu	Ion	28.06.21
Mme Vve	Nyitrai	Martine	02.06.21
M.	Pilvio	Pekka Juhani	26.05.21

Message

Mme	Rojas	Jeanne-Suzanne	20.04.21
Mme	Rosnoblet	Alice	28.04.21
M.	Sacco	Luciano	20.04.21
Mme	Scarto Francese	Maria Concetta	25.02.20
Mme Vve	Siletto Bianca	Catherina	27.08.20
M.	Schwager	François	18.06.21
Mme	Stosic Stefanovic	Milja	06.01.21
M.	Torres	Joachim	04.12.20
Mme	Tschyrcow	Nathalie	20.01.21
Mme	Valette De Gaetano	Marie-Thérèse	06.12.20
M.	Vali Jamal	Valimohamed Ismail	11.07.21
Mme Vve	Vuagnat	Jacqueline	22.03.21
M.	Wrzosowski	Ryszard Roman	04.12.20

Deuxième partie/ Second part

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit de rédiger les articles reçus.

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the Bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

Covid long, séquelles physiques et psychiques du Covid-19

Docteur David Cohen, Ancien fonctionnaire de l'OMS publié dans Nouvelles (AOMS), octobre 2021

La Covid-19 (**Coronavirus disease -2019**), affection due au virus SARS-Cov-2, peut présenter plusieurs semaines ou mois après son apparition, des symptômes physiques et/ou psychiques: cette forme de Covid-19, désignée sous le nom de Covid long (1), se caractérise par une fatigue intense, essoufflement, maux de tête, insomnie, perte de l'odorat ou du goût, troubles neuromusculaires, de l'équilibre, de la concentration ou de la vision, mais aussi troubles d'ordre psychique, tels qu'anxiété ou dépression.

Ces différentes séquelles, au fur et à mesure qu'elles sont identifiées – la pandémie ne date qu'à peine plus d'une année et on est encore loin de la comprendre totalement, font l'objet de plusieurs études internationales.

L'OMS a organisé le 9 février un séminaire virtuel international (2) spécifiquement consacré à cette question, reconnaissant ainsi l'existence de cette entité.

Ce Covid long doit « être de la plus haute importance » pour les autorités sanitaires, a affirmé le directeur régional Europe de l'OMS.

Une étude publiée dans *The Lancet*, portant sur plus de 1700 patients hospitalisés en Chine, a montré que, six mois plus tard, 63% d'entre eux se plaignaient toujours de fatigue, 26% de difficultés de sommeil et 23% de dépression ou d'anxiété. Ce syndrome post-Covid touche aussi des personnes auparavant en bonne santé et qui n'ont pas souffert d'une forme grave de la maladie.

C'est notamment ce qui ressort du suivi effectué depuis mars 2020 par les Hôpitaux Universitaires de Genève (3) auprès de 700 personnes, dont 25% de professionnels de la santé, d'un âge moyen de 43 ans et pour près de 70% sans facteurs de risque sous-jacents. Six semaines après le diagnostic, 33% d'entre elles souffraient encore de fatigue, de perte d'odorat et du goût, ou encore d'essoufflement et de toux.

Les suites de la maladie ne sont pas seulement d'ordre physique : une étude britannique de l'Université d'Oxford portant sur 62 000 personnes atteintes de Covid-19 (4), montre que 20% des patients présentent des troubles psychiatriques dans les 90 jours suivant leur infection : Troubles de l'adaptation, anxiété, insomnie, stress post-traumatique, dépression, et même dans certains cas (rares) démence.

Une autre étude – la plus importante à ce jour (236 000 patients) – portant sur le bilan mental d'anciens malades de Covid-19, montre qu'une personne sur trois ayant surmonté la maladie a eu un diagnostic de troubles neurologiques ou psychiatriques dans les six mois suivant l'infection, (*The Lancet psychiatry*) (5).

L'anxiété (17 %) et les troubles de l'humeur (14 %) étaient les diagnostics les plus fréquents. L'incidence des atteintes neurologiques telles que les hémorragies cérébrales (0,6 %), les accidents vasculaires cérébraux (2,1 %) et la démence (0,7 %) était globalement plus faible, mais le risque était plus élevé parmi les patients qui avaient été fortement malades.

Si le risque au niveau individuel de la plupart de ces troubles neurologiques et psychiatriques est faible, l'effet peut être « *considérable* » pour les systèmes de santé en raison de l'ampleur de la pandémie, relève le professeur Paul Harrison (université d'Oxford, Royaume-Uni), auteur principal de l'étude. D'autant que beaucoup de ces troubles sont « *chroniques* », ce qui nécessite de doter les systèmes de santé de ressources « *pour faire face aux besoins* ».

Des troubles anxieux déjà connus en Italie

Une étude italienne antérieure (6) menée sur 400 patients infectés dans la région de Milan, montrait déjà une augmentation du stress post traumatique dans un premier temps, puis de

la dépression chez les patients atteints de Covid-19. Selon cette étude coordonnée par le centre hospitalier italien San Raffaele et publiée dans la revue *Brain, Behavior and Immunity*, 55% des patients **hospitalisés** pour Covid-19 développent un trouble psychiatrique – stress post-traumatique, dépression, anxiété, insomnie et troubles obsessionnels compulsifs un mois après leur sortie de l'hôpital.

Selon la psychiatre Marion Leboyer (7) « Les conséquences du Covid-19 (...) concernent des personnes infectées et qui ont eu peur pour elles ou pour leurs proches, mais aussi les personnes non infectées, exposées au stress, à l'anxiété (...). Les conséquences inflammatoires de l'infection laissent des séquelles qui augmentent le risque de pathologies psychiatriques ».

Le rôle du confinement

Les troubles observés durant cette pandémie ne sont pas seulement dus à la maladie elle-même. Le confinement est aussi responsable de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques.

On connaît les effets psychologiques de l'isolement (expéditions polaires, sous-marins, prison). Néanmoins, l'échelle du confinement mis en œuvre à l'occasion de la pandémie est inédite : les implications des conséquences du confinement sont connues : ennui, isolement social, stress, manque de sommeil, anxiété, stress post-traumatique, dépression et conduites suicidaires, conduites addictives, hallucinations, augmentation aussi du surpoids et de l'obésité. Citons encore les violences domestiques favorisées par le désœuvrement et la promiscuité 24 heures sur 24.

On peut y ajouter la baisse de natalité survenue dans le monde entier, la cause en étant la crainte du lendemain. A l'inverse, il faut signaler en même temps l'augmentation de grossesses non désirées.

On le voit, on est encore loin d'avoir cerné complètement cette pandémie. La seule mesure dont nous disposons aujourd'hui est la vaccination, mais seule une petite partie de l'humanité a été vaccinée à ce jour, et l'apparition de nombreux variants pose le problème de l'efficacité des vaccins face à eux.

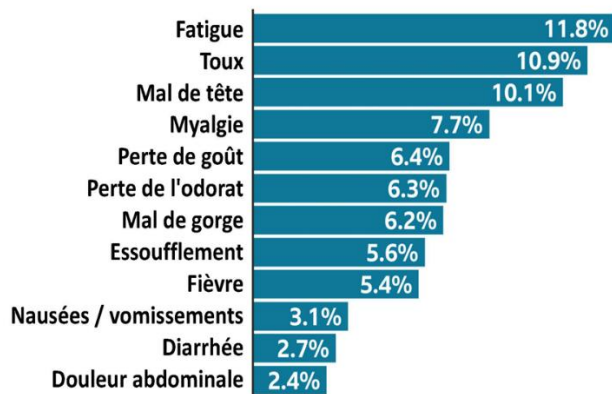
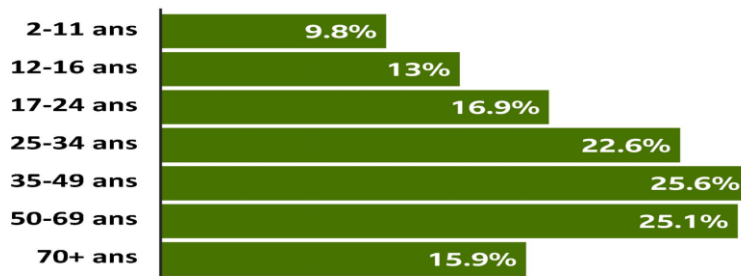
Il est donc fortement recommandé, en présence de signes persistants de fatigue, d'anxiété, etc. au décours de la Covid-19, de consulter son médecin traitant et éventuellement un psychiatre.

Références

1. Long Covid : terme inventé par une patiente anglaise, a été largement adopté.
2. Voir site de l'OMS
3. Hôpitaux Universitaires de Genève : étude parue dans la revue *Annals of Internal Medicine*, 8.12.2020
4. *The Lancet psychiatry*, 1 février 2021: Bidirectional associations between COVID-19 and psychiatric disorder: retrospective cohort studies of 62 354 COVID-19 cases in the USA: Pr Paul J. Harrison et al 9.11.2020

5. [Six month neurological and psychiatric outcomes in 236379 survivors of COVID-19: a retrospective cohort study using electronic health records](#) Prof Paul Harrison et al.
7.04. 2021
6. Francesco Benedetti *Brain, Behavior and Immunity* 4 août 2020
7. Directrice des départements universitaires de psychiatrie des hôpitaux Henri Mondor à Créteil (Val-de-Marne), directrice de la *Fondation FondaMental*
[\(https://www.fondation-fondamental.org/\)](https://www.fondation-fondamental.org/)

Après 5 semaines personnes déclarant des symptômes



Long Covid, the physical and mental sequelae of Covid-19

Docteur David Cohen, Former Official of World Health Organisation
published in **NEWS (AOMS)**, October 2021

Covid-19 (**Coronavirus disease -2019**), a condition caused by the SARS-Cov-2 virus, can present physical and/or mental symptoms several weeks or even months after its onset: this form of Covid-19, referred to as Long Covid (1), is characterized by intense fatigue, shortness of breath, headaches, insomnia, loss of smell or taste, neuromuscular disorders, problems of balance, concentration or vision, but also mental disorders, such as anxiety or depression.

As they become identified, these various sequelae – the pandemic is barely more than a year old and we are still far from fully understanding it – are the subject of several international studies. On 9 February WHO organized a virtual international seminar (2) specifically devoted to this question, thus recognizing the existence of this entity.

This Long Covid must "be considered of the utmost importance" for health authorities, said the WHO regional director for Europe. A study published in *The Lancet*, studying more than 1,700 hospital patients in China, found that six months later, 63% of them still complained of tiredness, 26% of difficulty sleeping and 23% of depression or anxiety. This post-Covid syndrome also affects previously healthy people who have not suffered from a severe form of the disease.

This emerges most notably from the follow-up carried out since March 2020 by the Geneva University Hospitals (3) studying 700 people, 25% of whom were health professionals. The average age was 43 years and nearly 70% of them displayed no underlying health problems. Six weeks after the diagnosis, 33% of them still suffered from tiredness, loss of smell and taste, or shortness of breath and cough.

The consequences of the disease are not only physical: a British study from the University of Oxford involving 62,000 people with Covid-19 (4), shows that 20% of patients displayed psychiatric disorders within 90 days following infection: Problems adapting, anxiety, insomnia, post-traumatic stress, depression, and even dementia in some rare cases.

Another study – the largest to date with 236,000 patients – reviewing the mental assessment of former Covid-19 patients, indicated that one in three people who have overcome the disease have been diagnosed with neurological or psychiatric disorders within six months of infection, (*The Lancet psychiatry*) (5).

Anxiety (17%) and mood disorders (14%) were the most common diagnoses. The incidence of neurological damage such as cerebral haemorrhage (0.6%), stroke (2.1%), and dementia (0.7%) was overall lower, but the risk was higher among patients who had been severely ill.

While the risk to an individual of most of these neurological and psychiatric disorders is low, the effect on health systems could be "*considerable*" due to the scale of the pandemic, notes Professor Paul Harrison (University of Oxford, UK), lead author of the study. Especially since many of these disorders are "*chronic*", requiring health systems to be equipped "*to meet these needs*".

Anxiety disorders already observed in Italy

An earlier Italian study (6) carried out on 400 infected patients in the Milan region already indicated an initial increase in post-traumatic stress, followed by depression in patients with Covid-19. According to this study coordinated by the Italian hospital centre of San Raffaele and published in the journal *Brain, Behavior and Immunity*, 55% of patients hospitalized for Covid-19 develop a psychiatric disorder – post-traumatic stress, depression, anxiety, insomnia and obsessive-compulsive disorder one month after their discharge from the hospital.

According to psychiatrist Marion Leboyer (7) *“The consequences of Covid-19 (...) involve infected people who show concern for themselves or their loved ones, but also uninfected people, exposed to stress, anxiety (...). The inflammatory effects of the infection leave sequelae which increase the risk of psychiatric pathologies”*.

The role of Confinement

The disorders observed during this pandemic are not only due to the disease itself. Confinement is also responsible for many physical and mental dysfunctions.

The psychological effects of isolation are well known (polar expeditions, submarines, prisons). However, the scale of the confinement implemented during the pandemic is unprecedented. The consequences of isolation are: boredom, social isolation, stress, lack of sleep, anxiety, post-traumatic stress, depression and suicidal thoughts, addictive behaviour, hallucinations, and also over-eating and obesity. Domestic violence also increases, brought on by round-the-clock idleness and promiscuity.

We can add to this the decline in birth rates that have occurred throughout the world, the cause being concern for the future. Conversely, an increase in unwanted pregnancies has been observed.

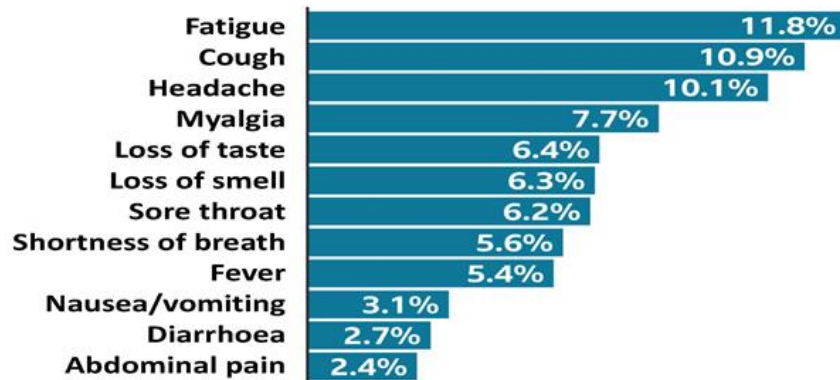
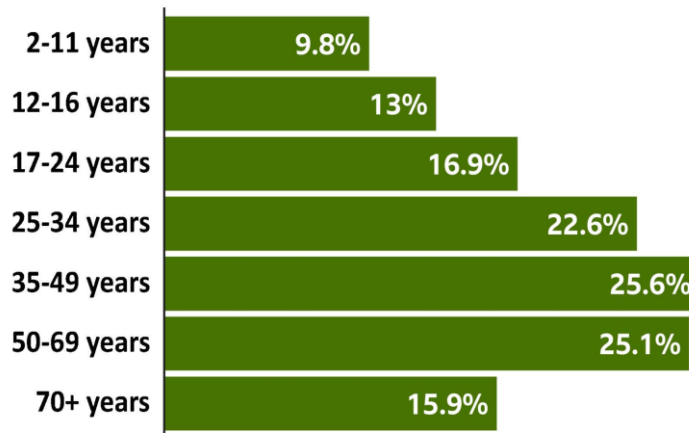
As it can be seen, we are still far from fully understanding this pandemic. The only measure of control available to us at present is vaccination, but to date, only a small portion of the world's population has been vaccinated. Furthermore, the emergence of numerous variants poses the question of how well vaccines work against them.

If you have persistent signs of fatigue, anxiety, etc. even if the acute phase of the disease is declining, it is strongly recommended that you consult your attending physician and if necessary, a psychiatrist.

References

1. Long Covid: term coined by an English patient, has been widely adopted.
2. See WHO website
3. Geneva University Hospitals: study published in the journal *Annals of Internal Medicine*, 8 December 2020
4. *The Lancet psychiatry*: Bidirectional associations between Covid-19 and psychiatric disorder: retrospective cohort studies of 62,354 Covid-19 cases in the USA: Prof Paul J. Harrison *et al.* 9 November 2020
5. *The Lancet psychiatry*: [Six-month neurological and psychiatric outcomes in 236,379 survivors of Covid-19: a retrospective cohort study using electronic health records](#) Prof Paul J. Harrison *et al.* 7 April 2021
6. Francesco Benedetti *Brain, Behavior and Immunity*, 4 August 2020
7. Director of the University psychiatry departments of Henri Mondor Hospitals in Créteil (Val-de-Marne), director of the *Fondation FondaMental* (<https://www.fondation-fondamental.org/>)

Most common Covid-19 symptom after five weeks



Comment le Bureau international du Travail s'est installé à Genève

Pierre Sayour, Ancien fonctionnaire du BIT

L'article « *Comment le Bureau international du Travail s'est installé à Genève ?* » est paru dans le numéro 48 d'octobre 2019 de la Revue *Passé Simple*, mensuel romand d'histoire et d'archéologie' sous le titre « *Le Bureau international du travail ancre la vocation internationale de Genève* » :

http://www.passesimple.ch/anciens_num.php

C'est avec l'accord de la revue que nous le publions.

En 2019, le Bureau international du Travail (BIT) a fêté ses 100 ans. L'organisation fait partie du paysage genevois depuis 1920. Après la première guerre mondiale, la population du canton de Genève ne dépasse pas 200 000 âmes. Pourquoi le BIT s'installe-t-il dans cette ville et non

dans une capitale de l'importance de Paris, de Londres ou de Bruxelles ? Cette décision a toute son importance puisqu'elle contraint la Société des Nations (SdN), devenue l'Organisation des Nations Unies (ONU), à prendre également ses quartiers à Genève.

Le Traité de Versailles – 1919

En 1919, à la suite de la première guerre mondiale, les Alliés et les vaincus se retrouvent dans le cadre de la Conférence de Paris afin d'élaborer des traités de paix. Les discussions aboutissent à la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919. Au sein de cette conférence, la Commission de la législation internationale du travail prépare la partie XIII du Traité de Versailles, celle qui instaure l'Organisation internationale du Travail (OIT). Cette commission se compose de délégués de plusieurs pays. Ceux de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis y sont particulièrement actifs et influents ; de plus ils sont accompagnés de représentants d'organisations de travailleurs et d'employeurs. Le traité de Versailles fonde l'OIT. Le BIT en constitue le secrétariat et la Conférence internationale du Travail l'organe suprême. Le traité précise que « *le Bureau international du travail sera établi au siège de la Société des Nations et fera partie de l'ensemble des institutions de la Société* » et qu'il « *sera placé sous la direction d'un Conseil d'administration* ». Par ailleurs le document stipule que cette organisation sera tripartite, comportant dans ses instances des représentants des gouvernements, d'organisations syndicales et d'employeurs, et que « *la première session de la Conférence aura lieu au mois d'octobre 1919* ».

Depuis la fin du XIX^e siècle, nombres d'institutions et de personnes s'intéressent aux conditions de travail (temps de travail, sécurité dans les usines, conditions de travail des mineurs, des marins, des femmes, des enfants...). Après la Grande Guerre et ses 18,5 millions de victimes et après la révolution russe de 1917, les pays vainqueurs ne peuvent plus écarter la question sociale dans leurs discussions. Ils savent qu'il n'y aura pas de paix durable sans justice sociale.

Albert Thomas

La première Conférence internationale du Travail se tient à Washington en novembre 1919. En janvier 1920, le Conseil d'administration élit Albert Thomas Directeur. Albert Thomas est français, député socialiste et un ancien ministre de l'Armement pendant la Grande Guerre. Doté d'une personnalité énergique, il insuffle son dynamisme à la nouvelle organisation. La petite équipe du Bureau s'installe à Londres dans une résidence privée. Elle compte déjà en son sein deux futurs directeurs du Bureau, Harold Butler (1883-1951) et Edward Phelan (1888-1967). Ils ont d'ailleurs joué un rôle de premier plan lors de cette première session de la Conférence. Tous deux ont fait partie de la délégation du Royaume-Uni à la Conférence de la Paix de Paris. Durant cette période, les fonctionnaires du Bureau doivent suivre le mouvement des réunions et siéger à Washington, à Paris et à Londres.

Albert Thomas souhaite mettre fin aux voyages incessants du Bureau. Au printemps 1920, raconte son futur chef de cabinet Marius Viple (1891-1949), « *il était décidé à faire un coup d'éclat pour installer coûte que coûte ses services à Genève* ». Albert Thomas livre alors son analyse de la situation :

« La partie sera rude car le Secrétaire général de la SdN et ses collaborateurs politiques sont contre Genève. Le Conseil Exécutif de la SdN et le Conseil Suprême des Alliés dirige toute la manœuvre. J'ai pour moi le Traité de Paix, qui déclare que le siège de la SdN sera établi à Genève, mais qui prévoit également que le Conseil de la SdN peut, à tout moment, décider de l'établir en tout autre lieu. Or, le Président Wilson n'est plus là pour défendre la ville qu'il a choisie. Et il est clair maintenant que les Etats-Unis ne participeront pas à la SdN qu'ils ont pourtant si puissamment contribué à créer. La volonté arrêtée des Gouvernements qui comptent est maintenant de substituer Bruxelles à Genève, car Bruxelles est plus près de Londres et de Paris, et les Cabinets anglais et français entendent bien en profiter pour tenter de prendre le gouvernement des organisations internationales naissantes. Et c'est ce que je suis bien décidé à éviter à tout prix. L'heure est venue pour moi de dénoncer publiquement toutes ces intrigues. »

Le Traité de Versailles stipule que le BIT devait avoir son siège au même endroit que la SdN. Albert Thomas propose à la SdN que le siège du BIT soit transféré de Londres à Genève, mais Sir Eric Drummond, le premier secrétaire général de la SdN, est opposé à ce choix. Albert Thomas défend alors avec détermination son choix devant son Conseil d'administration : *« Un changement de siège serait de nature à aliéner l'adhésion d'un certain nombre d'Etats qui voient dans le choix de Genève la preuve d'un désir d'impartialité... Nous déclarons clairement que nous ne pouvons sacrifier l'avenir et l'existence même du Bureau à cause d'hésitations et de calculs du Secrétariat de la Société des Nations ou du Conseil. »*

Lors de sa troisième session à Londres en mars 1920, le Conseil d'administration approuve un budget de GBP 41 500 pour le transfert du Bureau à Genève et le 16 mai 1920, la Suisse se prononce en faveur de l'adhésion de la Confédération à la Société des Nations. La SdN et son secrétaire général n'en continuent pas moins à souhaiter une autre ville-siège, Bruxelles. Le Traité de Paix stipule que la première assemblée de la Société des Nations devait être convoquée par le Président des États-Unis, Woodrow Wilson. Ce dernier envoie un télégramme à Sir Eric Drummond le 16 juillet 1920 : *« A la requête du conseil de la Société des Nations demandant que je convoque une réunion de l'Assemblée de la Société des Nations, j'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Convention de la Société des Nations, d'inviter l'Assemblée de la Société à se réunir dans la ville de Genève, siège de la Société, le 15 novembre 1920, à 11 heures. »* C'est ainsi que s'affirme le rôle prépondérant de Genève en tant que ville destinée à accueillir de nombreuses organisations et agences internationales. Albert Thomas a contribué à cette dynamique et par cette action, l'OIT a également affirmé une indépendance dans ses actions face à la SdN.

Il est aussi vrai que la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève en 1863 et son développement considérable pendant la première guerre mondiale ont préparé le terrain.

C'est ainsi que le Bureau déménage en juillet 1920 au bâtiment de *la Châtelaine* à Genève, aujourd'hui occupé par le CICR. Cette bâtisse abritait l'ancien Pensionnat Thudicum, du nom de la famille qui l'avait créée. Celle-ci devenant trop petite, un nouveau bâtiment est construit en 1926 au bord du lac Léman. Durant la deuxième guerre mondiale, sous la direction de John Winant, pour des raisons de sécurité, une partie du personnel doit quitter Genève en mai 1940

et s'installe dans des locaux de l'Université McGill à Montréal (Canada). De par les termes de la Constitution, le Bureau ne peut pas légalement quitter Genève et doit rester dans la même ville que la SdN. Le Bureau poursuit donc ses activités sous le titre de «*Centre de travail*» auprès de nombreux pays durant la guerre. M. Edward Phelan devient en 1941 le quatrième Directeur général du Bureau.

Dans les années soixante, le Bureau comprend plus de 2 000 collaborateurs et le bâtiment de la rue de Lausanne devient trop exigu. Le BIT se voit notamment contraint de louer des locaux au Grand-Saconnex. En 1969, le Bureau entreprend la construction du bâtiment qu'il occupe depuis 1973. Il s'agit d'une construction de 13 étages, de 200 mètres de long en forme de lentille concave divergente. Cette structure est due aux architectes E. Beaudoin (France), P.L. Nervi (Italie) et A. Camenzind (Suisse). La bâtisse reste encore aujourd'hui d'une grande originalité architecturale. Sa rénovation récente confirme sa modernité. De par son emplacement, les fonctionnaires peuvent profiter d'une magnifique vue sur Genève et sur ses environs.

Références

1. « Les singulières mais prodigieuses années du BIT » par Marius Viple, paru dans *Message* n° 65, 2019.
2. « Le Bureau international du Travail à Genève a cinquante ans » par Henri Villy, paru dans *Union*, 1970.
3. « Comment le BIT a ouvert la voie de Genève à la Société des Nations » par Yvan Elsmark, paru dans *Lettre aux anciens fonctionnaires* (Section des anciens fonctionnaires du Syndicat du Personnel du BIT), n° 26, déc. 1999.
4. Procès-verbal de la troisième session du Conseil d'administration du BIT (mars 1920).

How the International Labour Office came to Geneva?

Pierre Sayour, Former Official of the ILO

“How the International Labour Office came to Geneva?” first appeared in issue 48, Oct. 2019, of *Passé Simple*, a monthly journal of Swiss history and archaeology, under the title “Le Bureau international du Travail ancre la vocation internationale de Genève” :

http://www.passesimple.ch/anciens_num.php.

We publish it by kind permission of the journal.

In 2019, the International Labour Office (ILO) celebrated its 100th anniversary. The organization has been a feature of the Geneva landscape since 1920. After the First World War, the

population of the canton was no more than 200,000. Why is the ILO based in Geneva and not in a major capital city like Paris, London or Brussels? The decision was a highly significant one because it forced the League of Nations, precursor of the United Nations, to take up residence in Geneva too.

The Treaty of Versailles – 1919

In 1919, following the First World War, the Allies and the defeated powers came together at the Paris Conference to draw up peace treaties. The discussions led to the signing of the Treaty of Versailles on 28 June 1919. At this conference, the Commission on International Labour Legislation drafted Part XIII of the Treaty, establishing the International Labour Organization. The commission comprised delegates from several countries. Particularly active and influential were those from France, the United Kingdom and the United States, all of them accompanied by representatives of workers' and employers' organizations. The Treaty of Versailles brought the Organization into being, with the International Labour Office as its secretariat and the International Labour Conference as its supreme body. The Treaty specifies that "the International Labour Office shall be established at the seat of the League of Nations as part of the organisation of the League" and that it "shall be under the control of a Governing Body". The document also stipulates that the Organization will be tripartite, with representatives of governments and trade union and employers' organizations included in its governance structures, and that "the first meeting of the Conference shall take place in October, 1919".

Since the end of the nineteenth century, many institutions and individuals had focused on working conditions (working hours, factory safety, conditions of miners, seafarers, women, children, etc.). After the Great War, with its 18.5 million victims, and the Russian Revolution of 1917, discussions among the victorious powers could no longer ignore social issues. They knew there can be no lasting peace without social justice.

Albert Thomas

The first International Labour Conference was held in Washington in November 1919. In January 1920, the Governing Body elected Albert Thomas to be its Director. Thomas was French, a Socialist MP and former Minister of Munitions during the Great War. With his forceful personality, he breathed life into the new organization. The small team that moved into a private residence in London already included two future directors of the Office, Harold Butler (1883–1951) and Edward Phelan (1888–1967). They also played a leading role during this First Session of the Conference and had both been members of the United Kingdom delegation to the Paris Peace Conference. During this period, ILO officials had to move around in order to service meetings, whether in Washington, Paris or London.

Albert Thomas wished to put an end to this constant travelling by the Office. In the spring of 1920, according to his future chief of staff Marius Viple (1891–1949), "he had decided to make a stand to get it finally established in Geneva, cost what it might". Albert Thomas gave his own analysis of the situation :

"It will not be easy, for the Secretary-General of the League of Nations and his political collaborators are against Geneva. So is the League Executive Council; and the Allied Supreme Council is in charge of the entire movement. I have the Peace Treaty on my side, because it is

stated there (article 7) that the headquarters of the League of Nations shall be at Geneva, but it also provides that the League Council may at any time decide to set it up elsewhere. President Wilson is no longer there to defend the city of his choice. And it is now clear that the United States will not take part in the League, although they did so much to further its establishment. It is now the definite desire of the Governments that Brussels should be the headquarters instead of Geneva, because Brussels is nearer to London and Paris, and the British and French Cabinets have every intention to seize this opportunity to take charge of the international organizations now coming into being. This is what I am determined to avoid at all costs. The time has come for me to denounce all these intrigues publicly.”

The Treaty of Versailles stipulated that the ILO should be based in the same place as the League of Nations. Albert Thomas proposed to the League that the ILO’s headquarters be moved from London to Geneva, but Sir Eric Drummond, the League’s first Secretary General, opposed this option. Albert Thomas then forcefully defended his choice before the Governing Body: “It may well be asked whether this change of headquarters is likely to antagonize a number of powers which had interpreted the choice of Geneva as evidence of complete impartiality. We quite firmly state that we cannot sacrifice the future of the ILO or indeed its life to the hesitations and schemes of the League Secretariat and the Executive Council.”

In March 1920 at its Third Session, in London, the Governing Body approved a budget of £41,500 for the transfer of the Office to Geneva, and on 16 May 1920, the Swiss Confederation voted in favour of accession to the League of Nations. Nevertheless, the League and its Secretary General still preferred a different city for its headquarters, namely Brussels. The Peace Treaty stipulated that the first assembly of the League was to be convened by the President of the United States, Woodrow Wilson. On 16 July 1920, he sent Drummond a telegram: “At the request of the Council of the League of Nations that I summon a meeting of the Assembly of the League of Nations, I have the honor, in accordance with the provisions of Article 5 of the Covenant of the League of Nations, to summon the Assembly of the League to convene in the city of Geneva, the seat of the League, on the 15th day of November, 1920, at 11 o’clock.” Thus Geneva’s leading role as a city destined to host numerous international organizations and agencies asserted itself. Albert Thomas gave impetus to the process and in this way, the ILO also affirmed its independence in its relations with the League of Nations.

It is also true that both the creation in 1863 of the International Committee of the Red Cross (ICRC) in Geneva and its substantial development during the First World War paved the way.

So it was that in July 1920, the Office moved to the La Châtelaine building in Geneva, today occupied by the ICRC and at that time home to the Thudicum boarding school, named after the family that founded it. When this building became too small, a new one was constructed in 1926 on the shores of Lake Geneva. During the Second World War, under the direction of John Winant, part of the staff had to leave Geneva in May 1940 for security reasons, moving to premises at McGill University in Montreal, Canada. Under the terms of the Constitution, the Office could not legally leave Geneva and had to remain in the same city as the League of Nations. During the war it therefore adopted the name of ILO Working Centre while maintaining its relations with numerous countries. Edward Phelan became the fourth Director General of the Office in 1941.

By the 1960s, the Office comprised more than 2,000 staff, meaning the building on Rue de Lausanne was now quite cramped. The only option was to rent new premises, in Grand-Saconnex. In 1969, the Office began construction of the building it has occupied since 1973. Thirteen storeys high and 200 metres in length, it is in the shape of a diverging, concave lens. Designed by E. Beaudoin (France), P.L. Nervi (Italy) and A. Camenzind (Switzerland), the architecture remains highly original even today, its modernity reaffirmed by the recent renovations, while the location affords staff members a magnificent view of Geneva and its surroundings.

References

1. "The strange and wonderful early years of the ILO" by Marius Viple, in *Message*, No. 65, 2019.
2. "Le Bureau international du Travail à Genève a cinquante ans", by Henri Villy, in *Union*, 1970.
3. "How the ILO led the League to Geneva" by Yvan Elsmark, in *Lettre aux anciens fonctionnaires* (ILO Staff Union Former Officials Section), No. 26 (Dec. 1999).
4. Minutes of the Third Session of the ILO Governing Body (March 1920).

Le BIT hors des écrans radar

Michel Voirin, Ancien fonctionnaire du BIT

C'est souvent par la presse que les retraités résidant hors de Genève ont des nouvelles du BIT. Les lecteurs du journal *Le Monde* ont ainsi pu prendre connaissance le 20 mars 2020 d'une étude « de l'OIT » (le BIT n'étant pas cité) concernant les conséquences du coronavirus sur l'emploi dans le monde, mais ils n'ont sans doute pas manqué de tiquer, comme moi, en voyant une fois de plus le DG qualifié de Directeur général de l'OIT. Ce n'est certes pas la première fois que cette appellation apparaît dans la presse même si c'est encore assez récent. J'avais d'abord cru à la méprise d'un journaliste mais un sondage dans le *Guardian* en ligne m'avait montré que la pratique était généralisée et ne faisait sans doute que refléter des communiqués du service de presse du BIT. Les observateurs extérieurs apprennent d'ailleurs, toujours par les médias, que le changement ne se limite pas au DG et que les chefs d'unités administratives du Bureau, lorsque leur activité est évoquée, se disent eux aussi, « de l'OIT ».

Le recul pris par les retraités par rapport au Bureau et à ses instances dirigeantes les autorise à s'interroger dans les pages de *Message* sur les raisons, le bien-fondé et la portée du nouvel usage. S'agit-il d'harmoniser l'appellation du Directeur général avec celles des chefs de Secrétariat des autres institutions spécialisées de la famille des Nations-Unis ? ou de chercher à donner plus de poids au DG en se référant à l'OIT ? Un tel changement a malheureusement

pour contrepartie, qu'on le veuille ou non, d'occulter le BIT. Il revient à considérer comme négligeable l'identité qu'avaient conférée au Bureau les fondateurs de l'Organisation, car, au-delà du titre emblématique du Directeur général, c'est la spécificité même du Bureau qui est en cause. Un tel changement aboutit à ravalier au rang de simple Secrétariat l'institution hautement réputée qu'il était advenu sous l'impulsion et la lancée d'Albert Thomas, et dont l'expertise, référence obligée, était universellement reconnue. Aurais-je donc passé l'essentiel de ma carrière dans une institution fantôme ? Le BIT cède, il est vrai, du terrain à l'OCDE dont les travaux, qui concerne les membres de celle-ci. Mais, à la retraite pour ma part depuis 1990, je ne puis témoigner que de la période que j'ai connue.

Soyons clairs : l'appellation « Directeur général de l'OIT » est dépourvue de tout fondement car le poste correspondant n'existe pas. La pérennisation de cette nouvelle appellation serait même contraire à la constitution de l'OIT, qui dispose en son article 2, faut-il le rappeler, que l'Organisation comprend une Conférence générale, un Conseil d'administration et le Bureau international du Travail sous la direction d'un Conseil et, en son article 8, que le Directeur général est désigné par le Conseil d'administration.

Rien n'interdirait, bien sûr, d'amender la constitution. Je ne sache pas qu'une procédure en ce sens, dont le déroulement pourrait se révéler long, ait été engagée. Je doute même que le Conseil d'administration serait enclin à mettre à l'ordre du jour de la Conférence un projet d'amendement qui reviendrait à diminuer ses propres prérogatives. La réforme impliquerait en effet la nomination du Directeur non plus par le Conseil mais par la Conférence comme dans les autres institutions spécialisées. Si tel était le cas, un candidat issu d'une confédération internationale de travailleurs aurait d'ailleurs à l'avenir moins de chance d'être désigné car, comme chacun sait, les représentants des travailleurs comme ceux des employeurs ont moins de poids à la Conférence qu'au Conseil par rapport à ceux des gouvernements, étant donné la différence de répartition des sièges entre les groupes.

Les tenants et aboutissants d'un changement d'appellation du Directeur général et, à sa suite, des services du Bureau ont-ils été évalués ? Il est permis d'en douter et de penser qu'on ne s'est pas embarrassé de la légalité ou plutôt de la constitutionnalité de cette opération. Comme le BIT est la seule composante permanente de l'Organisation, beaucoup en viennent, il est vrai, parfois à penser qu'il incarne l'OIT. Mais explication n'est pas justification et un changement de titulature du Directeur général ne peut être fondée sur une confusion. Faute d'amendement de la constitution elle-même, ce que personne semble-t-il n'a envisagé, ce changement de titre ne peut être qu'une pratique et ne revêt aucun caractère définitif bien que des habitudes se prennent. En interne, même si certains membres du personnel sont peut-être conscients de l'inconséquence de la nouvelle titulature, ils ne se sont bien sûr pas hasardés, on le comprend, à reconnaître que « le roi est nu » ; quant aux nouvelles générations d'actifs voire de retraités qui ne sont sans doute pas conscientes de la notoriété et de la réputation du BIT ainsi que du capital que cela représente, elles ne mesurent peut-être pas non plus que la nouvelle pratique récente conduit à la disparition du Bureau de la scène internationale par sa sortie, en quelque sorte, des écrans radar. On ne saurait pourtant pas assez souligner que l'existence et la spécificité du Bureau international du Travail constituent, de même que le tripartisme, une particularité qu'il convient d'assumer et non d'occulter.

The Office drops off the radar

Michel Voirin, Former Official of the ILO

It is often through the press that retired staff who live outside Geneva get their news about the Office. So it was that on 20 March 2020, readers of *Le Monde* newspaper were able to read of an “International Labour Organization study” (the International Labour Office was not mentioned) on the consequences of the coronavirus for employment in the world. But it was when they saw the DG yet again being described as the Director General of the Organization that their eyebrows, like mine, must have shot up. It was certainly not the first time this formulation had cropped up in print, even if it is still quite a recent one. At first I thought the journalist must have made a mistake, but a survey of *The Guardian* online revealed the practice to be widespread, no doubt merely reflecting press releases emanating from the ILO media centre. Outside observers can also learn, again from the media, that the change doesn’t only apply to the DG: the heads of the Office’s administrative units, when their work is alluded to, will also refer to themselves as belonging to “the Organization”.

The fact that retirees are detached from the Office and its leadership enables them to reflect via the pages of *Message* on the reasons, rationale and scope of this new usage. Is it about making the Director General’s title conform to those of the executive heads of the other specialized agencies of the UN family? Or seeking to bolster the DG through reference to the Organization? Whether we like it or not, the unfortunate by-product of such a change is the obscuring of the Office. It amounts to downplaying the identity conferred on it by the founders of the Organization. For, over and above the emblematic title of the Director General, it is the very specific nature of the Office that is at issue. The shift ultimately relegates the institution – whose lofty reputation was established under the impetus and at the instigation of Albert Thomas, with his expertise universally recognized as an essential benchmark – to the rank of mere secretariat. Could it be, then, that I spent most of my career in a phantom institution? It is true that the Office is ceding ground, and operations, to the OECD, which is a matter for its members. But for my part, having retired in 1990, I can only bear witness to the period I knew.

Let us be clear: the designation “Director General of the International Labour Organization” is devoid of any foundation, because the corresponding position does not exist. The perpetuation of this new title would even be contrary to the ILO Constitution which, it should be recalled, provides in its Article 2 that the Organization shall consist of a General Conference, a Governing Body and the International Labour Office controlled by the Governing Body, and in Article 8 that the Director General shall be appointed by the Governing Body.

Nothing, of course, would prohibit amending the Constitution. I am not aware that any such procedure, which could take quite some time, has been initiated. I doubt even that the Governing Body might be inclined to place on the Conference agenda a draft amendment that would be tantamount to diminishing its own prerogatives. The reform would in fact imply the Director General no longer being appointed by the Governing Body but rather by the Conference, as in the other specialized agencies. If that were the case, moreover, a candidate from an international workers’ confederation would be less likely to be nominated in future because, as everyone knows, workers’ and employers’ representatives carry less weight in the

Conference than in the Governing Body in comparison with those of Governments, given the difference in the distribution of seats between the groups.

Has anyone assessed the ramifications of changing the title of the Director General, followed by those of the branches of the Office ? There is reason to doubt it, and to think the process was indeed unencumbered by questions of legality, or rather constitutionality. Since the Office is the only permanent component of the Organization, it's true that many come to believe it embodies the Organization. But explanation is not justification, and a change in the Director General's nomenclature cannot be based on confusion. In the absence of an amendment to the Constitution itself, which no one seems to have envisaged, such a change of title can only be praxis, with nothing definitive about it, although habits do take hold. Internally, although some staff members may be aware of the inconsistency of the new designation, they have understandably not ventured to admit that the emperor has no clothes; nor may later generations of active staff and even retirees – who are arguably not all aware of the Office's own standing and reputation, or the capital that this represents – appreciate that this recent practice is leading to the disappearance of the Office from the international scene by being, as it were, removed from the radar. It cannot be stressed enough, however, that the existence and specificity of the International Labour Office, like tripartism, are so distinctive that they should not be obscured, but championed.

En souvenir et en forme d'hommage à Jean-Jacques Oechslin

Jean-François Retournard, Ancien fonctionnaire du BIT

Mars 2021, pendant le troisième confinement en France

Note de l'auteur : Jean-Jacques Oechslin dont nous publions un portrait ci-dessous fut Président du Groupe des employeurs pendant de longues années et à ce titre Vice-président du Conseil d'administration de 1979 à 1998 puis Président de ce même conseil en 1995-1996 et enfin élu Président de la CIT en 1998.

L'auteur est un ancien fonctionnaire du Bureau affecté au Bureau des activités pour les employeurs dont il fut le directeur pendant quelques années. A ce titre il collabora étroitement avec Jean-Jacques Oechslin.

Le 28 juin 2017, Jean-Jacques Oechslin nous quittait. Il est plus que temps que ceux qui ont eu l'honneur de travailler avec lui, et j'ai eu la chance d'être de ceux-là pendant toute ma vie professionnelle, lui rendent l'hommage qui lui est dû.

Il ne s'agit pas dans ces quelques notes de rappeler sa carrière et les responsabilités qui furent les siennes au patronat français, à l'OIT et à l'OIE. C'est plutôt l'homme et ses qualités que je voudrais évoquer ici à grands traits. Avec le recul, le relief apparaît plus nettement, notamment

les grandes lignes de son action, les axes majeurs qui ont orienté sa vie professionnelle. Au service de l'Organisation, Jean-Jacques Oechslin a apporté ses grandes qualités personnelles et ses compétences professionnelles qui ne l'étaient pas moins. Jean-Jacques Oechslin était un honnête homme au sens ancien du terme, pratiquant la modération en tout et en toutes circonstances mais sans faiblesse ni renoncement. Beaucoup de simplicité et de naturel avec une grande vivacité d'esprit, une curiosité intellectuelle toujours en alerte et un sens de l'humour jamais en défaut. Intègre et attentif aux choses et aux gens, persévérant sans être opiniâtre, il se connaissait bien et savait suivre son chemin. De la patience enfin et une capacité d'écoute nourrie du respect de ses partenaires et de ses interlocuteurs. Le portrait ne serait pas complet si on n'y ajoutait pas une grande fidélité en amitié et la capacité de nouer des liens avec des personnalités très différentes venues de tous bords et de tous horizons.

Il connaissait le français, le parlait clairement et l'écrivait avec exactitude et concision. Il n'avait pas oublié le latin de ses « humanités », ni le grec, suffisamment pour aimer la philosophie. Il pratiquait bien sûr l'anglais, déjà lingua franca de ce temps, mais aussi l'italien, l'espagnol sans oublier les grandes langues de culture que sont l'allemand et le russe. Ce serait exagérer de dire qu'il pratiquait toutes ces langues avec aisance mais il en savait suffisamment pour apprécier ce qui se disait et se pensait avec ces mots. Nous étions bien loin du « globish » standardisé, unifié et obligatoire qui nous appauvrit aujourd'hui.

Il écrivait vite et bien, d'un jet et sans rature : « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ». Le texte avait été pensé avant d'être écrit.

Avec toutes ces qualités, de grandes compétences : l'esprit de décision, le sens des responsabilités et des réalités ; une juste appréciation de la durée et du temps ; l'esprit tactique et le goût de l'initiative et de l'innovation. Je n'en donnerai qu'un exemple : la Déclaration sur les principes et droits fondamentaux au travail (juin 1998) qui, sans lui, n'aurait jamais vu le jour.

J'ajouterai pour compléter et finir, un authentique esprit international. Ceci va bien sûr avec la curiosité intellectuelle, les connaissances historiques, humaines et culturelles et le respect des autres. Honnête homme, homme de bien, homme de culture, culture politique, historique, profondément humaine et humaniste sans oublier la dimension spirituelle discrète mais bien présente.

Tout ceci à l'évidence a posé quelques problèmes surtout quand on a commencé à confondre internationalisme et mondialisation. Aux bourrasques hivernales venues de l'Est a succédé un fort vent d'Ouest aussi tempétueux. En voulant garder le cap, Jean-Jacques Oechslin s'est trouvé ou plutôt a été mis en porte-à-faux, parfois avec ses amis même dans son Groupe (trop souvent), assez rarement avec les travailleurs sauf quand il le fallait, par rapport au Bureau fréquemment, mais jamais par rapport à l'Organisation et à ses valeurs.

Ce sont justement ces valeurs qui ont permis à Jean-Jacques Oechslin de garder le cap, des valeurs qu'il a servies avant qu'il ne soit expédient d'en parler.

Quels furent ses combats ?

La défense de la démocratie et de l'économie de marché qui devait se conforter mutuellement et marcher d'un même pas, combat minoritaire à l'époque et que beaucoup trouvaient illégitime, y compris au sein de l'Organisation et du Bureau.

Défense de la liberté d'entreprendre et de la liberté dans toutes ses composantes, au premier rang desquelles se rangent la liberté d'organisation et la liberté syndicale. Je mentionnerai ici à titre d'exemple l'interminable débat sur la structure et les attaques très dures du bloc communiste et de ses compagnons de route contre l'autonomie du Groupe des employeurs. Jean-Jacques Oechslin était en première ligne et si ces combats n'avaient pas été gagnés, les bases mêmes du Tripartisme disparaissaient.

Autre exemple : son attachement au Comité de la liberté syndicale dont il a été membre tant qu'il a été Président du Groupe. Il considérait ce mandat comme sa responsabilité la plus éminente.

Défense et illustration mais aussi pratique du Tripartisme et du dialogue social (on pense ici au rocher de Sisyphe) pour lesquels il a su trouver et pu compter sur des appuis indispensables tant au Bureau que chez les travailleurs. Rien n'aurait été toutefois possible sans le soutien permanent des responsables politiques du patronat français, au premier rang desquels on doit citer François Ceyrac et Yvon Chotard (avant son avatar gouvernemental) avec l'appui indéfectible politique et humain de l'UIMM depuis 1919. Ces hommes d'envergure, très informés des réalités du monde, étaient sans illusion sur les manques et les faiblesses de l'OIT et du BIT mais ils ont constamment gardé à l'esprit ce qui était le plus important, les grands enjeux que je viens de rappeler et donc le soutien que l'action de Jean-Jacques Oechslin à l'OIT devait recevoir.

Quels furent les grands axes de cette action ?

En premier lieu, je citerai la vision à long terme et la longue durée. Jean-Jacques Oechslin avait travaillé avec Pierre Waline qui fut Président du Groupe de 1953 à 1970 et qui avait participé à la première CIT en 1919 et à toutes celles qui ont suivi jusqu'à ce que lui-même prenne la relève. C'est dire qu'il avait une connaissance intime de l'Organisation sur la longue durée, indispensable pour mettre les actions dans leur juste perspective. Ceci était possible à l'époque dans un monde plus stable et moins pressé, où les institutions étaient respectées et où on faisait « carrière » dans son métier.

A cela s'ajoutait une analyse politique solide, loin des émotions du moment et une vision globale de la place et de l'action de l'Organisation dans la vie internationale tant sociale qu'économique et politique. Jean-Jacques Oechslin avait conscience que le monde d'avant la mondialisation n'était pas cloisonné mais articulé. Il ne séparait pas la politique sociale nationale du niveau régional (européen en l'occurrence) et international. C'était se heurter aux résistances de tous ceux, fort nombreux, qui ne raisonnaient qu'en fonction de leur environnement immédiat où qu'ils fussent placés et des contingences de l'heure. Cette ampleur de vues, ces convictions fortes et ces grandes qualités n'ont pas toujours été comprises, surtout quand se sont affirmés le conservatisme étroit, les mirages insulaires et

l'opportunisme utilitariste à courte vue qui a cru que son heure était venue dans un monde qu'on croyait pacifié.

Son engagement s'est poursuivi même au-delà de ses fonctions, puisque dès sa retraite, il a dépensé beaucoup d'énergie et de persuasion pour fonder en 2001 l'Association française pour l'OIT en dépit de résistances multiples et des lourdeurs bureaucratiques que chacun connaît. Il faut aussi saluer, au moment de conclure, la contribution de son épouse sans qui rien de tout cela n'eût été possible. Elle sut non seulement accepter les charges que cet engagement signifiait pour elle et pour sa famille, mais partager ses idéaux et participer à leur réalisation.

Il faut arrêter là ce témoignage personnel. C'est un bien modeste et tardif tribut à l'homme qui a mis beaucoup de talent et d'énergie et pendant très longtemps au service de l'Organisation. A tel point que j'en ai été parfois interloqué ou dubitatif. Son engagement était profond et désintéressé. Il rejoignait ses convictions les plus profondes. J'ai mis très longtemps à le comprendre mais aujourd'hui, avec le recul du temps, je puis dire que je les partage et je souhaite ardemment qu'elles servent au renouveau de notre Organisation et trouvent un écho et un relais dans les trois Groupes qui la composent et parmi mes anciens collègues.

Certains trouveront sans doute ce témoignage partial. Il l'est. Incomplet il l'est. Libre à chacun de le corriger ou de le compléter.

Dr Vali Jamal, 1941-2021 A Tribute

Assefa Bequele, Founder and Distinguished Fellow, African Child Policy Forum (ACPF)

We, in the African child rights and development community, are sad to learn of the death of Dr Vali Jamal, a top-notch development economist who cared about the poor and victims of injustice and poverty and one of the founders of the African Child Policy Forum (ACPF), the leading Pan-African child rights policy and advocacy centre based in Addis Ababa.

Vali had a distinguished academic background and a successful professional career. He was educated at Trinity College, Cambridge, and studied at Stanford University where he earned a PhD in Economics. He spent most of his professional life in the ILO, advising and writing on employment and poverty issues. He joined the ILO as an expert on employment in what was then known as the ***Jobs and Skills Programme for Africa (JASPA)***, which was based in Addis Ababa and where I first met him. He later served in various capacities mostly in the World Employment Programme as Senior Economist, with a short stint at the East Asian Multidisciplinary Advisory Team (EASMAT), based in Bangkok, where I was Director. A down-to-earth economist, Vali was always interested in what mattered for poor people and the impact of macro-economic policy on their lives. He was passionate about social justice. His

major preoccupation in economics remained equity, the sharing of the benefits of growth and its impact on income inequality.

Vali was an excellent writer and a meticulous stylist. He was almost never pleased with what he wrote, as a result he seldom let go and I have had, on several occasions, to snatch his drafts from his hands or his desk when he was away. Even so he was a prolific writer. His work covered poverty, inequality, and labour markets in such diverse economies as Somalia, Kenya, Sierra Leone, Tanzania, Tunisia, Uganda, and Vietnam, to mention only a few. A list of the publications which he authored or co-authored would include: ***“Farewell to Farms: De-Agrarianisation and Employment in Africa”***; ***“Structural Adjustment and Labour Markets in Africa”***; ***“Africa Misunderstood, Or Whatever Happened to the Rural-Urban Gap?”***; ***“Tunisia: Rural Labour and Structural Transformation”***; ***“Nomads, Farmers, and Townspeople: Incomes and Inequality in Somalia”***; and ***“Vietnam: Labour and Social Issues in a Transition Economy”***.

After he left the ILO, after some 25 years of service, we worked together in the conceptualisation and design of a Pan-African child rights policy and advocacy organisation which later came to be known as the **African Child Policy Forum (ACPF)**. He, along with Stefan van der Swaluw from Plan Nederland, subsequently joined me in Addis Ababa to build the foundation and architecture of this organisation and to make it operational. Vali, Stefan and I worked as a very close and tight team, and what became of ACPF was as much due to his effort as to the rest of us. He worked at ACPF for two years, 2003 to 2004 when he decided to move back to his beloved Uganda.

Vali was a passionate Pan-Africanist. He called himself and often signed off as “Kenya citizen and Uganda resident”. He lived his last years in Uganda where he was engaged in a monumental study on Ugandan Asians with a special – though not exclusive – focus on their expulsion in 1972. This book ***Ugandan Asians: Then and Now, Here and There, We Contributed, We Contribute*** documents the expulsion of Asians from Uganda in their own words and using archival material. He worked on that book for over 12 years until his death. This book was extremely important for him as one can see from the way he described it. According to Vali - who was good not only with words but also loved numbers - this magnum opus was “2,440 pages, had 10,000 images, 2m words-equivalent, total weight 11.9 kg the equivalent of 75 books!” And never one to miss the opportunity to make a good joke, he calculated the cost to be “US\$220,000 – book only; equipment (2005 desktop, no printer, no generator); 25 digital prints periodically; 1 designer (\$15 per day), 2 workers. No rent as done from home.”

The significance of this work can be seen from the quotes in the write-up on the cover of the book. President Museveni called it, “A national asset in Uganda’s commercial diplomacy”. “Encyclopaedic, unequalled, an intellectual asset”, according to Makerere University Chancellor Professor Mondo Kagonyera. “A contribution to Uganda’s intellectual GDP”, according to the Governor of the Bank of Uganda Professor Emmanuel Tumusiime-Mutebile.

Message

Vali died just as the book was being reviewed for publication. I hope we will see it published. It is an enormous contribution to the political, economic and cultural history of East Africa, to the study of the role of migrants in social history, and to the history of Empire at large.

Vali died on 11 July and his funeral took place on 13 July 2021 in his much beloved Kampala. I personally will miss his friendship; his love for ideas and good writing; his anger at injustice; his love of music especially his rendering of the Beatles or Aretha Franklin's "Killing me Softly"; his sometimes almost insufferable mercurial temperament; and his love for Africa and Africans. He was a good man to the point of being almost childlike and naïve. Oh, such goodness!

May his soul rest in peace.